Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Brigham Young University

http://archive.org/details/leseglisesparois00boui

NA
5550
.A1
B6
Vol.1-3

Les Églises paroissiales de Paris

Monographies Illustrées

NOTRE-DAME

I. - L'Extérieur

Texte par M. l'Abbé A. BOUILLET

Photographie & Gravure de Ch. G. PETIT

Prix : 1 franc

A PARIS

Ancienne Maison GAUME ET Cie, Editeurs

X. RONDELET & Cie, Successeurs

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

TOUS DROITS RÉSERVÉS

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

Les Églises paroissiales de Paris

NOTRE-DAME

I

L'EXTÉRIEUR

Je ne connais guère, à Paris, de vue d'ensemble plus attrayante et plus pittoresque que celle qui se présente au regard lorsque, au milieu du pont des Saints-Pères, on se tourne vers l'Est. Le tableau est limité, à gauche, par le Louvre de Catherine de Médicis et de Henri IV, auquel fait suite, derrière le massif de verdure du Jardin de l'Infante, le placage que Claude Perrault appliqua sur le vieux Louvre reconstruit sous Louis XIII ; à droite, par la belle façade de l'École des Beaux-Arts. La coupole de l'Institut la domine, précédant l'Hôtel des Monnaies ; au-dessus apparaissent les tours de Saint-Sulpice, le dôme du Panthéon et le grave clocher de la vieille église de Saint-Germain-des-Prés.

A nos pieds arrivent les eaux du fleuve, agitées par le remous que produisent les bateaux-omnibus et les remorqueurs à la rauque sirène. Avant de s'engager sous le pont des Arts qui relie là-bas l'Institut et le vieux Louvre, elles ont baigné les piles robustes du Pont-Neuf, que partage inégalement la pointe de l'île de la Cité, berceau de Paris.

Au-delà, derrière la statue du bon roi Henri IV, au-dessus des maisons qui entourent la place Dauphine, émerge une gerbe de monuments qui forme au tableau un admirable fond. Voilà, à gauche, le dôme mesquin de la Cour de Cassation; il précède les vigoureuses silhouettes des tours du Palais de Justice :

tour d'Argent, enserrée de menaçants créneaux, tours jumelles de Montgommery et de César, tour de l'Horloge, dont le profil est si populaire. Voilà, plus à droite, le pignon délicat de la Sainte-Chapelle surmontée de sa flèche aiguë et effilée comme une aiguille ; plus à droite encore les tours Notre-Dame flanquent de leurs masses solides et graves la légère flèche ajourée qui les domine.

La cathédrale Notre-Dame, ami lecteur, aura notre première visite. Permettez-moi, pour abréger le chemin qui nous en sépare, de vous en dire brièvement l'histoire.

C'est seulement au IXe siècle, dans un diplôme de 867, que la cathédrale de Paris est désignée pour la première fois sous le vocable de Notre-Dame. Du Breul, Lebeuf, et après eux tous les historiens de Paris en font remonter la construction primitive avant le temps de l'évêque saint Marcel, qui vivait au IVe siècle. Cette antique église aurait été reconstruite, ou au moins magnifiquement ornée par le roi Childebert, en reconnaissance de la guérison que lui obtint du ciel saint Germain de Paris, et serait celle-là même dont Fortunat a poétiquement célébré la magnificence.

Des fouilles entreprises en 1845 et continuées pendant les deux années suivantes firent apparaître, cachés sous le sol du parvis actuel, des vestiges qui parurent être des substructions de la première basilique de Notre-Dame. Réparée sans doute à plusieurs reprises, elle avait été, au commencement du XIIe siècle, reconstruite sur le même emplacement et agrandie peut-être, ce qui ne l'empêcha pas d'être presque aussitôt insuffisante pour la population toujours croissante de la Cité. « Le chœur surtout, qui était peu développé, comme dans la plupart des églises romanes, ne pouvait plus contenir le clergé de plus en plus nombreux qui desservait la cathédrale. » Une nouvelle réédification s'imposait.

Lorsque l'évêque de Paris, Maurice de Sully, eut résolu de reconstruire sa cathédrale avec de plus vastes proportions, il voulut, selon l'usage alors constant, commencer le nouvel édifice par le chœur. Pour cela, il fallut abattre d'abord la vieille église Saint-Etienne, placée à cet endroit, ainsi que les maisons qui l'environnaient. L'église Notre-Dame, qui s'élevait sur l'emplacement du portail de la cathédrale actuelle et d'une partie du parvis, pouvait encore subsister jusqu'au jour où il faudrait élever la façade et les tours.

Les travaux commencèrent en 1163. En cette année-là le pape Alexandre III, réfugié en France, séjournait à Paris. S'il n'est pas prouvé qu'il ait posé la première pierre de la nouvelle cathédrale, il fut au moins témoin des commencements de l'entreprise, et ses encouragements ne durent pas manquer à l'évêque de Paris.

L'œuvre fut menée rapidement. Au témoignage de Robert de Torigny, abbé du Mont Saint-Michel, le chevet était terminé en 1177, et il ne restait plus qu'à le couvrir. Aussi, cinq ans plus tard, le légat du Saint-Siège consacrait le maître-autel, et, en 1185, le patriarche de Jérusalem, venu pour prêcher la troisième croisade, officiait dans le chœur et y adressait la parole au peuple.

La construction de la nef devait être fort avancée lorsque Maurice de Sully mourut, en 1196, léguant

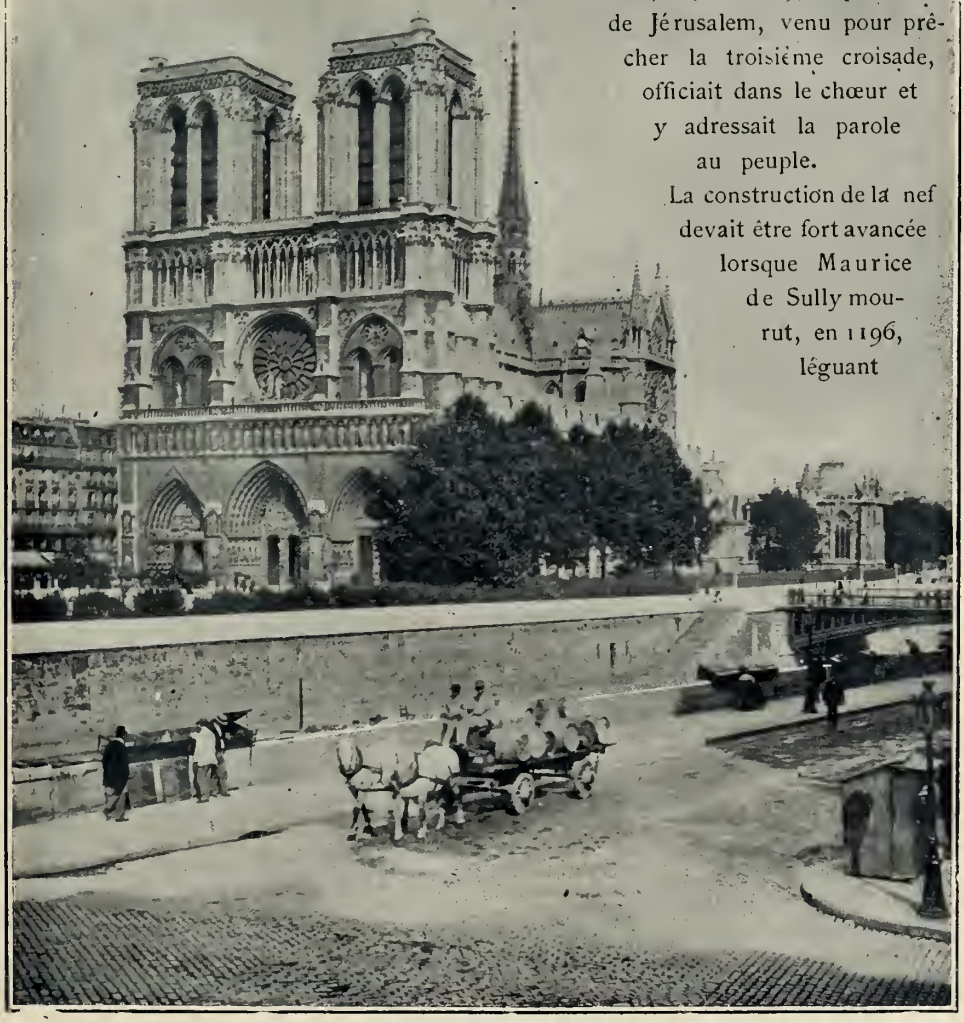

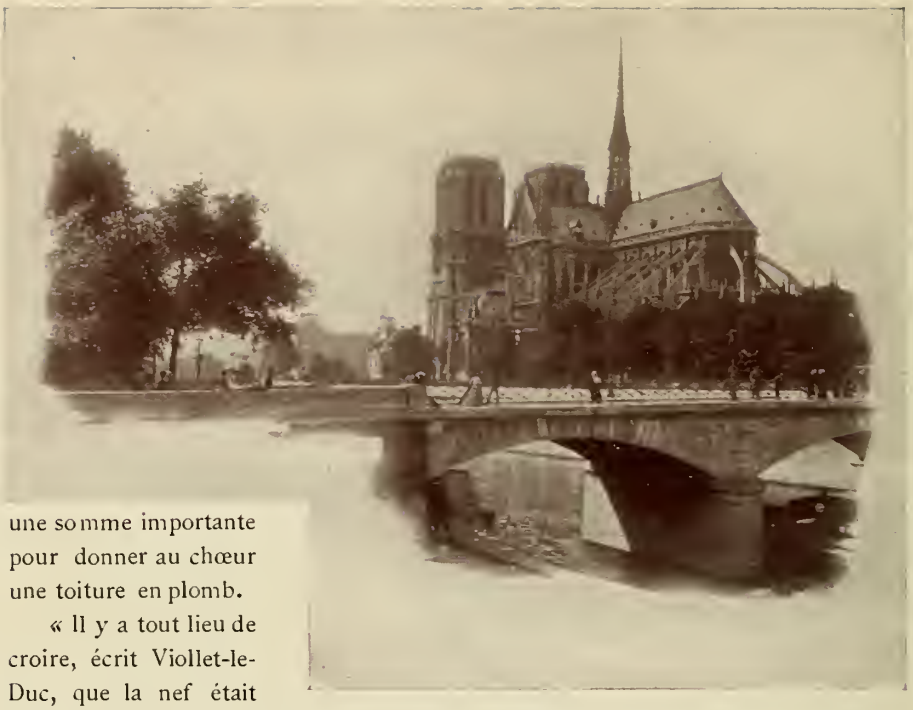

une somme importante pour donner au chœur une toiture en plomb.

« Il y a tout lieu de croire, écrit Viollet-le-Duc, que la nef était élevée alors jusqu'à la troisième travée après les tours, à quelques mètres du sol. »

Les travaux durent être poussés avec la même activité sous l'épiscopat de son successeur, Eudes de Sully, qui put voir avant sa mort, arrivée en 1208, les portes de la grande façade en pleine voie de construction.

Continuée par l'évêque Pierre de Nemours, cette dernière était achevée jusqu'à la base de la galerie qui unit les deux tours à la fin du règne de Philippe-Auguste, en 1223. La vieille église Notre-Dame avait été rasée en 1218, l'année même où un violent incendie détruisit les combles de la nouvelle cathédrale, endommageant gravement les parties hautes de la construction, qui ne furent relevées qu'avec de profondes modifications.

A peine ces travaux de réparation étaient-ils achevés, qu'on entreprit de ménager des chapelles entre les contreforts de la nef. Sous le roi saint Louis furent construits les deux portails du transept, la porte Rouge, les

premières chapelles après le transept, ainsi que les derniers étages des tours.

Vers 1270, grâce à la généreuse libéralité de Jean de Paris, archidiacre de Soissons, on construisit les chapelles suivantes, entre les contreforts du chœur. La dernière est l'œuvre de Matiffas de Buci, mort évêque de Paris en 1304.

Dès lors l'œuvre commencée par Maurice de Sully était achevée. Moins d'un siècle et demi avait suffi pour mener à bonne fin l'entreprise qu'il avait conçue, et élever un des monuments les plus remarquables que nous ait légués le moyen âge. La rapidité avec laquelle il fut élevé explique l'unité qui se remarque dans l'édifice tout entier, et que n'ont pu altérer sensiblement ni les reconstructions exigées par l'incendie de 1218, ni les modifications introduites par l'addition des chapelles latérales. Quand nous aurons ajouté que la clôture du chœur, commencée par le sculpteur Jean Ravy, grâce à la munificence du chanoine Pierre de Fayel, fut terminée en 1351 par maître Jean le Bouteillier, nous saurons quelle était, au milieu du XIVe siècle, la physionomie de notre cathédrale. Il n'entre pas dans notre plan de raconter les vicissitudes diverses qui, dans la suite des siècles, tour à tour l'enrichirent et l'appauvrirent, et enfin la léguèrent à notre siècle toute dépouillée de ses richesses et mutilée par les hommes et les révolutions. Elle a pu, grâce à une habile et savante restauration, retrouver une nouvelle jeunesse et reprendre une physionomie qui la rend encore digne de notre admiration. Lassus et Viollet-le-Duc ont eu la gloire de diriger ces travaux et de les mener à bonne fin avec un rare bonheur.

Il ne fallut pas moins de vingt années d'études consciencieuses et de labeur incessant pour panser les plaies de la vénérable basilique. Enfin le 31 mai 1864, la consécration solennelle, qu'elle n'avait pas reçue lors de son achèvement, lui fut donnée par l'Archevêque de Paris, Mgr Darboy : ce fut l'occasion de fêtes magnifiques et inoubliables. Notre cathédrale pouvait de nouveau braver les siècles.

Tous les événements de notre histoire ont eu leur retentissement à Notre-Dame de Paris. Depuis bientôt sept siècles, ses voûtes ont tressailli de toutes les joies, de toutes les tristesses, de toutes les victoires et de tous les deuils qui ont ému l'âme de la France. La plupart des dauphins ont reçu le baptême dans notre cathédrale ; de nombreux mariages princiers y ont été célébrés ; bien des fois les obsèques de nos rois en firent le vestibule de Saint-Denis, où leurs dépouilles allaient ensuite dormir leur dernier sommeil ; le *Te Deum* y retentissait sans relâche pour fêter quelque naissance de prince, quelque avènement royal, quelque victoire éclatante, quelque guérison demandée avec instances et obtenue de la miséricorde divine.

En temps de guerre, on suspendait aux galeries les drapeaux pris à l'ennemi, et les généraux victorieux se faisaient gloire d'en augmenter le nombre.

De la chaire de Notre-Dame sont tombés les grands enseignements de la religion, et on sait quel retentissement et quelle autorité eut de nos jours la parole apostolique du R. P. Lacordaire, du R. P. de Ravignan, du R. P. Félix, du R. P. Monsabré. De nos jours aussi ont été célébrées à Notre-Dame d'imposantes cérémonies, le mariage de Napoléon III, le baptême du Prince impérial, le service funèbre de Pie IX, les obsèques de l'immortel Pasteur et celles des innocentes victimes de l'incendie du Bazar de la Charité...

Que de fois n'a-t-on pas dit que pour concevoir une cathédrale parfaite, il faudrait réunir le portail de Reims, la nef d'Amiens, le chœur de Beauvais et le clocher de Chartres ? J'imagine, quant à moi et non sans raison, qu'un tel assemblage serait chose étrange et hybride. Au surplus, la cathédrale de Paris, par son unité de plan et de construction, se suffit à elle-même et forme un tout bien complet.

Six portes s'ouvrent sur l'extérieur de l'édifice : elles ont chacune leur nom. Trois sont percées dans la façade principale et se nomment : celle du milieu, la porte du Jugement ; celle de gauche, la porte de la Vierge ; celle de droite, la porte Sainte-Anne. Les portes du transept sont appelées : au nord, la porte du Cloître ; au sud, la porte Saint-Marcel.

Enfin, à la hauteur de la troisième travée du chœur s'ouvre au nord la porte Rouge, réservée à l'usage du Chapitre.

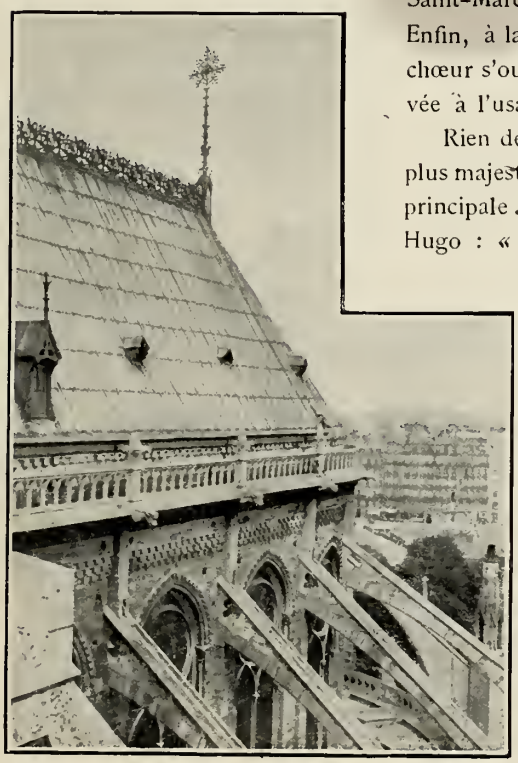

Rien de plus simple, et en même temps de plus majestueux que l'ordonnance de la façade principale. Ecoutez ce qu'en disait Victor Hugo : « Il est peu de plus belles pages architecturales que cette façade où, successivement et à la fois, les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé des vingt-huit niches royales, l'immense rosace centrale flanquée de ses deux fenêtres latérales comme le prêtre du diacre et du sous-diacre, la haute et frêle galerie d'arcades à trèfle qui porte une lourde plate-forme sur ses fines colonnettes, enfin les deux noires et massives tours avec leurs auvents d'ardoises, parties harmo-

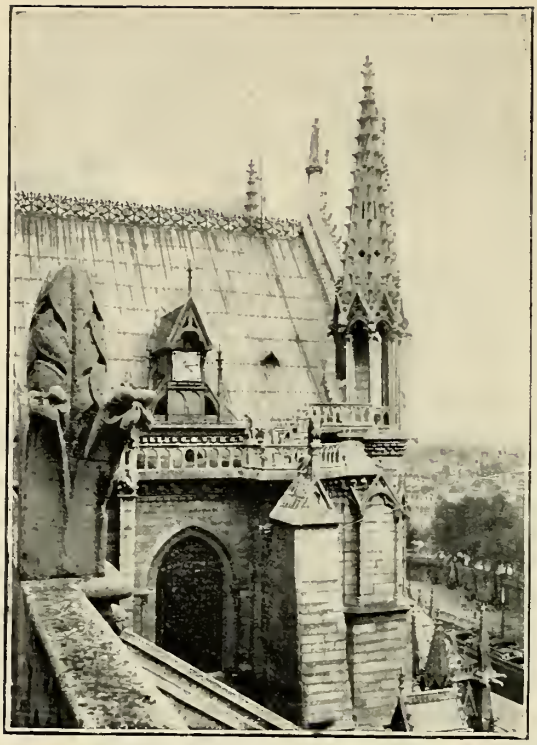

nieuses d'un tout magnifique, superposées en cinq étages gigantesques, se développent à l'œil en foule et sans trouble, avec leurs innombrables détails de statuaire, de sculpture et de ciselure, ralliés puissamment à la tranquille grandeur de l'ensemble ; vaste symphonie en pierre, pour ainsi dire ; œuvre colossale d'un homme et d'un peuple, tout ensemble une et complexe comme les Iliades et les Romanceros, dont elle est sœur ; produit prodigieux de la cotisation de toutes les forces d'une époque, où sur chaque pierre on voit jaillir en cent façons la fantaisie de l'ouvrier disciplinée par le génie de l'artiste ; sorte de création humaine, en un mot, puissante et féconde comme la création divine dont elle semble avoir dérobé le double caractère : variété, éternité. »

Quatre épais contreforts marquent la division de notre façade en trois parties dans le sens de la largeur ; deux galeries en divisent la hauteur en trois étages.

A l'étage inférieur, entre les contreforts, les trois portes, séparées chacune en deux baies par un pilier-trumeau, s'encadrent dans des ouvertures ogivales profondément ébrasées dont les voussures sont peuplées de nombreuses figures de patriarches, de prophètes, de rois, de martyrs et de vierges. Dans les ébrasements latéraux, de grandes statues d'apôtres, de

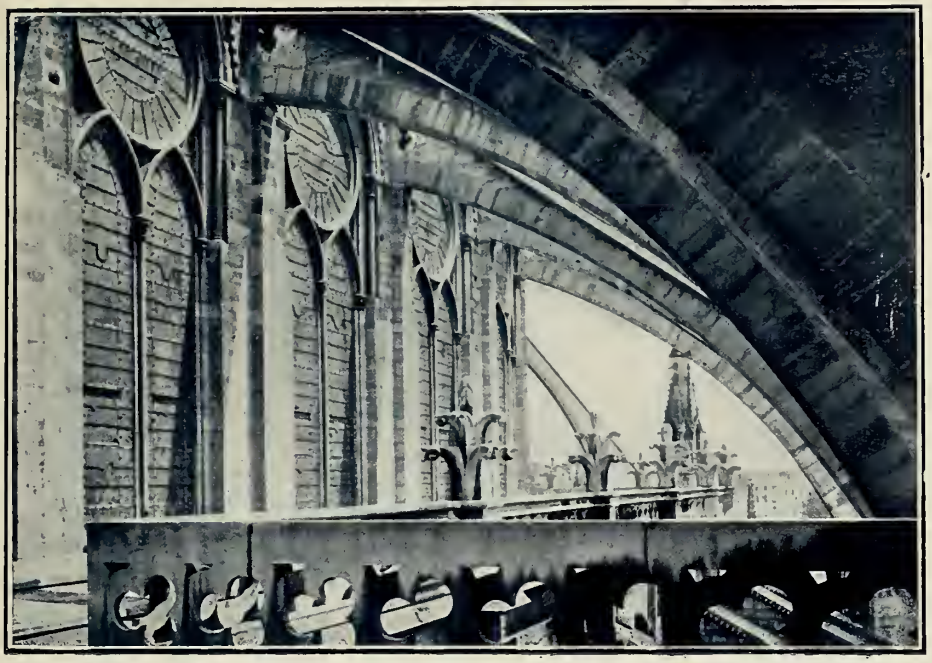

saints et de saintes semblent garder l'entrée ; au trumeau sont adossées les figures de la Vierge, du Christ et de saint Marcel, évêque de Paris. Bon nombre de ces images, échappées au vandalisme révolutionnaire, sont des chefs-d'œuvre de la statuaire du moyen âge. Elles attestent que les artistes de ce temps avaient de leur art une conception élevée, et que leur ciseau, inspiré par le plus pur sentiment religieux, savait exprimer sur la pierre les plus hautes aspirations comme les plus bas sentiments de l'âme humaine, les caractères les plus précis de la ressemblance individuelle aussi bien que les traits de la plus idéale beauté.

Dans les tympans se déroulent des scènes destinées à rappeler aux yeux les enseignements de la foi. Au-dessus du portail de droite, le plus ancien des trois, ce sont des épisodes de la vie de la Vierge; on la voit ensevelie et couronnée au portail de gauche. Au milieu sont représentées les scènes terribles de la résurrection des morts et du jugement dernier. Il a fallu, lors des travaux de restauration de la cathédrale,

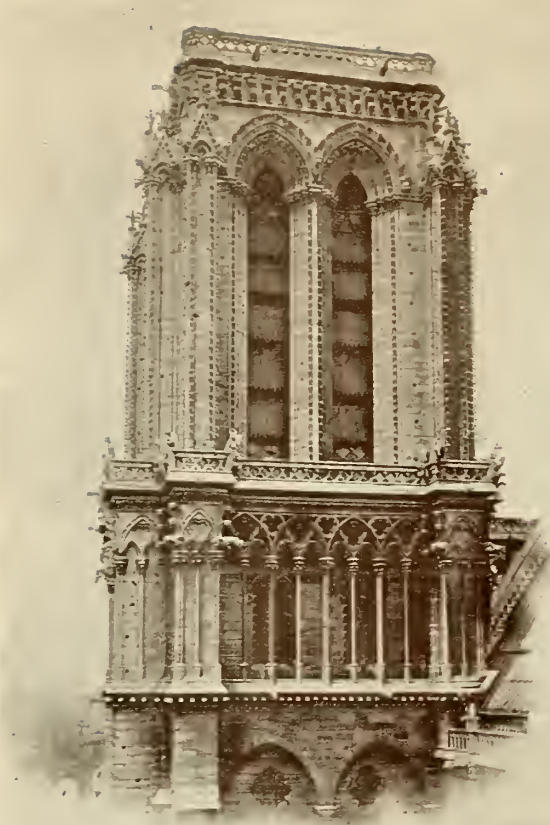

rétablir la partie inférieure de ce tympan ainsi que le trumeau qui le supporte et la statue du Christ adossée à ce dernier. L'architecte Soufflot avait, en 1771, mutilé le tympan et détruit le trumeau dans le but de laisser un libre passage au dais qui se portait dans les processions. Remarquez, au-dessus du Christ qui juge les vivants et les morts, les deux rangées de petits anges qui occupent les deux premières voussures dans l'attitude de la contemplation la plus vive et de l'adoration la plus profonde. Dans les soubassements des portails, des médaillons offrent la personnification des vices et des vertus, les signes du zodiaque et les travaux des mois. Le sculpteur et le peintre avaient, au moyen âge, la prétention d'instruire. Les représentations qu'ils prodiguaient sur les murs de nos cathédrales étaient, dans leur pensée, comme un vaste livre ouvert sous les yeux de tous.

C'était, dans ces temps où l'imprimerie n'avait pas encore contribué à la diffusion de l'enseignement chrétien, une sorte de catéchisme en images qui rappelait à tous, savants et ignorants, les enseignements de la foi.

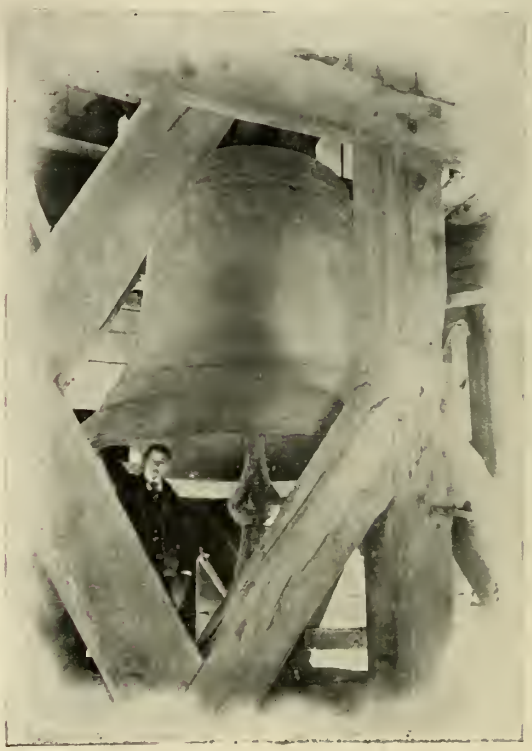

Les trois portes de la façade sont ornées de pentures en fer forgé d'un travail admirable. Celles de la porte Sainte-Anne sont visiblement plus anciennes que celles de la porte de la Vierge. Les pentures de la porte du Jugement ont été forgées de nos jours.

Il faut renoncer à décrire les motifs de cette ornementation. On pense, en les regardant, aux capricieux entrelacements comme en

offrent certaines lettres de manuscrits du moyen âge, et qui peut-être ont inspiré les artistes. Il semble qu'ils aient eu entre les mains une matière aisément malléable, à laquelle ils pouvaient donner toutes les formes que leur inspirait leur imagination féconde.

Est-il étonnant que nos pères aient vu là l'œuvre d'un démon du nom de Biscornet, venu en aide à l'ouvrier découragé, au prix de l'âme de ce dernier ? Biscornet, dit la légende, put bien ferrer les portes latérales, mais il lui fut impossible de terminer la porte centrale, parce que c'était celle par où passait le Saint-Sacrement.

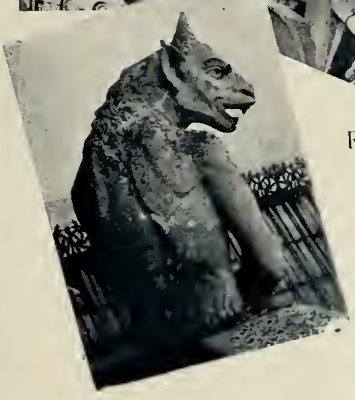

Au-dessus des trois portes, la galerie des Rois traverse la façade d'une extrémité à l'autre. C'est la plus ancienne et aussi, par sa conception et son ordonnance, la plus belle des galeries similaires qui se voient à la façade de nos cathédrales françaises. Vingt-huit arcs abritent autant de statues des rois de Juda et d'Israël, de travail moderne. Elles ont remplacé les statues primitives dont la Convention nationale, sur une motion de la Commune de Paris, avait décrété la destruction au mois d'octobre 1793. Vers la même époque, d'ailleurs, la Commune avait voté et arrêté la démolition de la cathédrale tout entière. Déjà on avait renversé le clocher qui s'élevait au-dessus de la croisée du transept, et c'est miracle que l'œuvre de vandalisme n'ait pas été poursuivie.

L'entablement qui surplombe légèrement la galerie des Rois porte une balustrade derrière laquelle

on peut circuler sur une étroite terrasse qui sert de base à l'étage intermédiaire. C'est la galerie de la Vierge, ornée de statues de haute dimension : au milieu, la Vierge-Mère entre deux anges adorateurs; à gauche et à droite, Adam et Eve : la Chute et la Rédemption.

Autrefois, au milieu de la nuit du jeudi au vendredi après le dimanche de la Sexagésime, le clergé sortait de l'église et venait chanter les litanies de la Vierge sur le Parvis, pendant que le chevecier, montant à la galerie, plaçait deux cierges allumés dans les chandeliers que tenaient les deux anges.

Dans le second étage s'ouvre, flanquée de deux larges baies ogivales, la grande rose, une merveille de simplicité rationnelle et de légèreté d'exécution, qui déverse sur la grande nef les mille feux de ses prestigieuses verrières.

Voici enfin les deux tours qui émergent et se détachent de la masse générale. Comme pour ménager la transition, une haute et svelte arcature enveloppe leur base d'un léger réseau à travers lequel apparaît le pignon du grand comble. Carrées jusqu'au sommet, les tours sont percées sur leurs quatre faces de hautes baies ogivales dont le tracé grave et sobre s'allie bien à leur majesté ; elles dissimulent leur masse robuste sous une multitude de crochets qui en hérissent toutes les arêtes verticales et se profilent sur le ciel. Sur les balustrades de l'arcature, à tous les angles rentrants et saillants, sont assis ou accroupis des êtres bizarres, oiseaux, démons ou monstres ; ils semblent contempler curieusement ou ironiquement la grande ville qui s'étale au-dessous d'eux. Les réflexions qu'ils se transmettent doivent être bruyantes, car un ange, le doigt sur la bouche, impose silence à toute cette fantastique ménagerie éclose du cauchemar de quelque cerveau en délire. Cependant, du haut du pignon de la haute nef, un autre ange sonne la trompette du jugement dernier.

C'est dans la tour de droite que se balance le bourdon, colosse de seize mille livres, dont la voix grave annonce à Paris les événements qui doivent lui mettre au cœur la joie ou le deuil, et faire tressaillir l'âme de la France. Au-dessus du bourdon est suspendue une cloche prise à Sébastopol. Les abat-

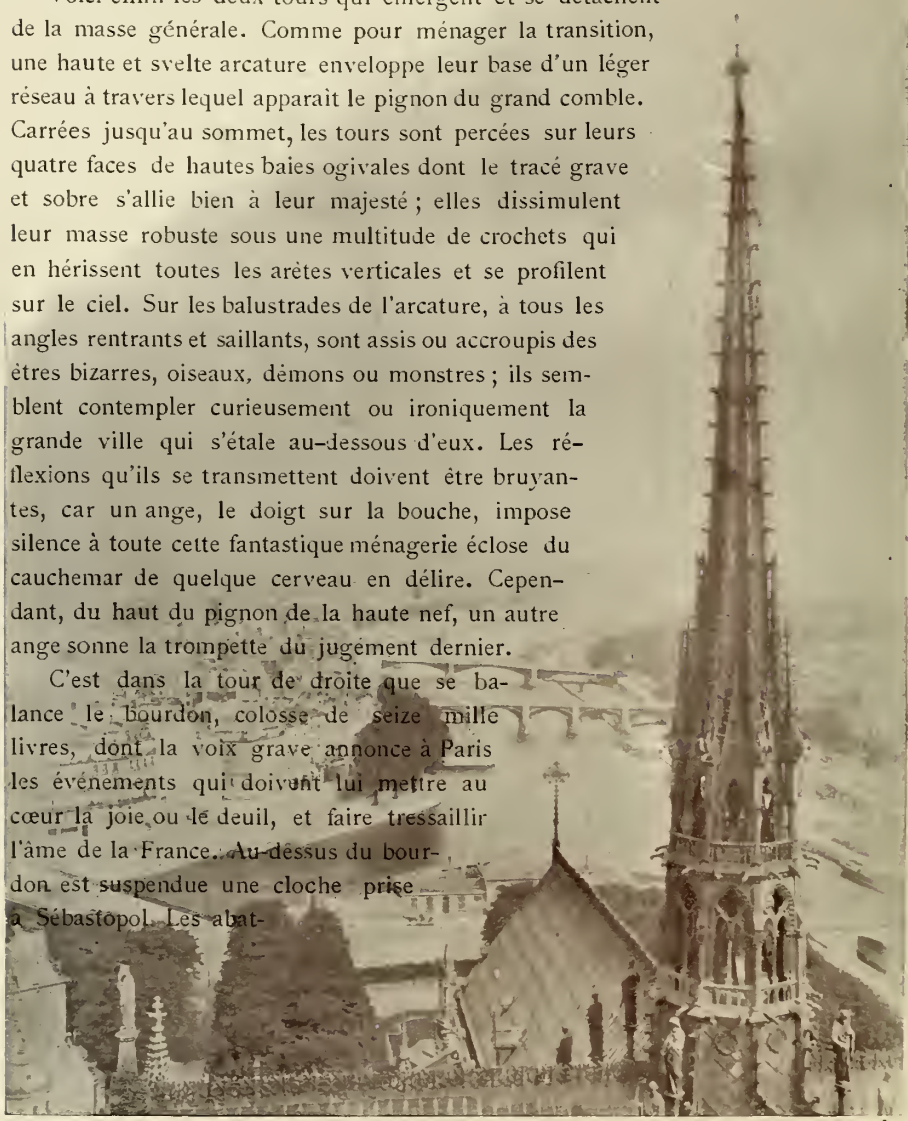

sons de métal laissent intactes les lignes de l'architecture. Avant les travaux de restauration, des sortes d'énormes auvents en charpente coupaient brutalement les colonnettes et masquaient la décoration extérieure.

L'ascension des tours est féconde en surprises. Tantôt le regard plonge dans des galeries pleines de mystère ; tantôt, à travers quelque porte entr'ouverte, se déroule la perspective sans fin d'une allée qui court sur les toits, rayée par l'ombre des arcs-boutants qui l'encadrent ; tantôt apparaît une vaste salle inondée de lumière, ou l'enchevêtrement sombre des énormes poutres du beffroi, ou la gracieuse silhouette d'une svelte colonnade ; tantôt, par d'étroites meurtrières, on a un point de vue nouveau et inattendu sur Paris. Enfin, lorsque arrivé au sommet, on est quelque peu habitué à la lumière intense qui a tout à coup succédé aux ténèbres ou à la pénombre, on se sent comme suspendu au-dessus d'un océan de maisons. C'est Paris « la grand'ville » tout entière, barrée par la ligne argentée du fleuve que coupent de proche en proche les arcades des ponts, assombrie par des lignes et des fouillis de verdure, dominée par la masse imposante ou légère, noire ou radieuse des monuments.

Les deux tours sont de hauteur égale, mais diffèrent d'épaisseur. Il en résulte que la galerie des rois compte une statue de plus au nord, et que la muraille dans laquelle sont percées la porte du Jugement et la grande rose se trouve légèrement en biais.

Voulez-vous emporter d'une visite de Notre-Dame à l'extérieur autre chose qu'une connaissance banale et incomplète : ne vous contentez pas d'en faire le tour et d'en compter les fenêtres, les contreforts, les pinacles et les gargouilles. Montez hardiment partout où l'on peut monter, ouvrez toutes les portes, parcourez tous les combles et toutes les galeries, et vous aurez comme la révélation d'un monde nouveau. Ce sont toitures sur toitures : toitures des chapelles, toitures des collatéraux, toiture de la nef haute surmontée d'une crête finement découpée ; ce sont baies et fenêtres de toute forme et de toute ornementation, gâbles ajourés et garnis de crochets, colonnettes aux chapiteaux délicatement sculptés. On a l'idée d'une promenade à travers une forêt suspendue, composée de contreforts, de pinacles, d'arcs-boutants d'une légèreté incomparable ; on y rencontre

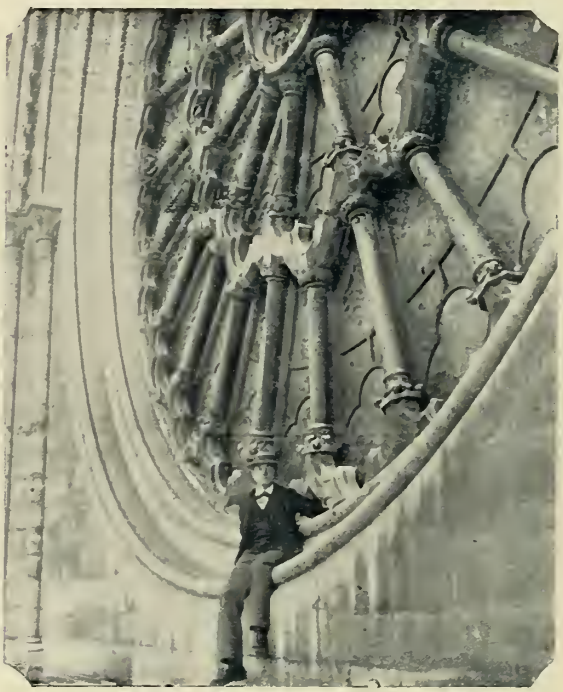

une faune étrange, monstres de toute forme, de tout poil et de toute écaille, gargouilles fantastiques qui s'accrochent, dans les attitudes les plus invraisemblables, à tous les angles, à toutes les saillies, sous toutes les niches ; on parcourt des allées droites et des allées sinueuses, des ronds-points et des carrefours ; partout l'œil trouve des échappées qui laissent contempler quelque coin gai ou triste de Paris, des maisons déjetées par le temps, ou des constructions trop régulièrement utilitaires et toutes brillantes de jeunesse, quelque monument sacré ou profane, quelque dôme ou quelque clocher qui se profile sur le gris ou sur l'azur du ciel, quelque bateau de transport ou de plaisance qui promène son panache de fumée sur la Seine, dont les rayons du soleil argentent la surface. Là-bas, à l'extrémité des combles, la masse sévère et imposante des tours projette sa grande ombre au déclin du jour, tandis que pointe, au-dessus de notre tête, la haute flèche qui semble vouloir percer le ciel. Elle s'appuie sur les quatre angles du transept, escortée de graves statues, percée à sa base comme une dentelle, ouvrée à plaisir, terminée par une croix délicatement ajourée. Sa robuste charpente se relie, sous la toiture, à cette autre forêt qui a traversé près de six siècles, sans que ses ennemis naturels et acharnés, l'insecte et le feu, la foudre du ciel et l'imprudence de l'homme, lui aient fait subir la moindre atteinte fâcheuse.

Aux deux côtés du monument font saillie les deux façades du transept. Construites, ou plutôt reconstruites trente ans environ après la façade principale, elles ont moins de gravité dans leur allure générale, moins de vigueur dans leur ornementation, déjà plus abondante et plus recherchée. Elles sont néanmoins fort belles avec leurs grands gâbles à jour bordés d'une dentelle de crochets, leurs arcatures et leurs balustrades finement découpées, leurs élégants pinacles, et surtout leurs immenses roses aux élégants ajours. Une de ces façades, celle du sud, porte la signature de celui qui en a commencé la construction en 1257. Jehan de Chelles est ainsi un des rares maîtres de l'œuvre dont nous connaissons le nom, alors que tant d'autres, trop modestes, sont à jamais oubliés et inconnus.

Au tympan de la porte du sud est sculptée la légende du premier martyr saint Etienne, dont cette porte a reçu le nom. A la porte du nord on voit la légende, si populaire au moyen âge, du diacre Théophile, qui avait vendu son âme au diable et que la sainte Vierge délivra en déchirant le pacte qu'il avait conclu. Au trumeau de cette porte est adossée une statue de la Vierge, « célèbre par l'expression gracieuse de la tête et par la fierté maternelle de l'attitude ». Toutes les niches, toutes les voussures des deux façades, semblables dans leur ordonnance générale, furent peuplées de figures et de statues ; la porte du nord a perdu celles de sa partie inférieure.

La porte Rouge est séparée de la porte Saint-Marcel par deux travées. Formée d'une baie ogivale accostée de deux pieds droits qui portent un pignon à jour, elle est d'une remarquable élégance. Au tympan, on voit Marie couronnée dans le ciel par son Fils ; à droite et à gauche sont agenouillés deux personnages qui semblent être le roi saint Louis et son épouse Marguerite de Provence. Dans la voussure sont sculptées des scènes de la vie de saint Marcel, qui était évêque de Paris vers le Ve siècle. Le soubassement, que le temps a rongé, est semé d'animaux réels et fantastiques d'une exécution charmante. La porte Rouge est vraisemblablement aussi l'œuvre de Jehan de Chelles.

Plus loin, sur le mur de l'abside, une série d'intéressants bas-reliefs, au nombre de six, proclament la gloire de la Vierge Marie ; dans un septième sont encore une fois figurés les principaux épisodes de la légende de Théophile.

Nous ne pouvons terminer cette visite trop rapide de notre cathédrale à l'extérieur sans jeter un coup d'œil d'ensemble sur son abside. Il faut pour cela se rendre sur le pont de la Tournelle. De là le vieil édifice se voit dans toute sa majesté, moins grave peut-être que celle de la façade principale, mais à coup sûr imposante et d'un puissant effet. Voilà les trois étages de l'abside, arrondie en demi-cercle, largement ajourée, pyramidant jusqu'au sommet de la toiture, au-dessus de laquelle la silhouette aiguë de la flèche s'élance hardiment vers le ciel. A la nef haute s'appuient d'immenses arcs-boutants de plus de treize mètres de portée, émergeant d'un fouillis d'arcs plus petits, de contreforts, de pinacles, de frontons, de balustrades, de fleurons, de niches et de pignons. A droite et à gauche, s'appuie en arrière la masse du transept heureusement terminée par de gracieux et légers lanternons, tandis qu'au-dessus de la toiture apparaissent les sommets aigus des hautes baies percées dans les deux tours, et les balustrades qui en couronnent le sommet.

A la gauche de l'édifice se soude l'élégante sacristie construite en 1845 ; nous aurons occasion de la visiter plus tard.

Le monument tout entier semble déposé dans un nid de verdure qui en fait valoir la masse imposante en l'isolant des mesquines constructions modernes qui voudraient l'enserrer et l'étouffer dans leur étreinte.

Les arbres de Dieu forment un cadre et un écrin dignes du monument dont toutes les pierres chantent sa gloire.

La monographie de Notre-Dame sera complète en trois fascicules :

1° L'Extérieur

2° L'Intérieur

3° Le Trésor

Sous presse :

Fasc. IV SAINT-ETIENNE-DU-MONT

V LA SAINTE-CHAPELLE

En préparation :

NOTRE-DAME D'AUTEUIL

SAINT-SULPICE

NA
5550
.A1
B6
vol. 2

N° 2

Les Églises paroissiales de Paris

MONOGRAPHIES ILLUSTRÉES

NOTRE-DAME

II. - L'intérieur

Texte par M. l'Abbé A. BOUILLET

Photographie & Gravure de Ch. G. PETIT

Prix : 1 franc

A PARIS

ANCIENNE MAISON GAUME & Cie, ÉDITEURS

X. RONDELET & Cie, Successeurs

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

TOUS DROITS RÉSERVÉS

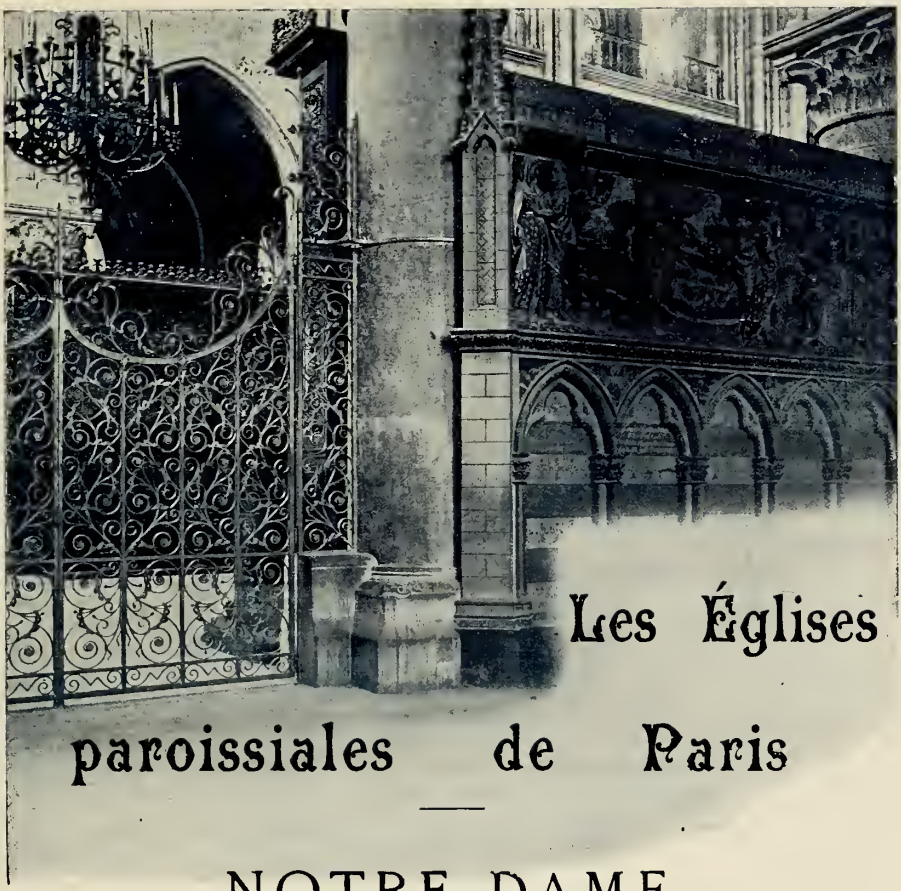

Les Églises paroissiales de Paris

NOTRE-DAME

II

L'Intérieur

Le plan de la cathédrale de Paris est très régulier. Il présente, à la suite d'une travée formant comme un porche couvert sous les tours, une longue nef de huit travées, accompagnée de chaque côté d'un double collatéral et d'une rangée de chapelles. A la suite de la nef s'ouvre un large transept terminé à chaque extrémité par un portail. Le chœur, d'une importance considérable — cinq travées précèdent le rond-point — est, comme la nef, flanqué d'un double collatéral et d'une ceinture de chapelles qui l'entourent. Il a fallu, pour aménager les chapelles de Notre-Dame, abattre la muraille alors sobrement ajourée qui limitait le second bas-côté, et la reporter à l'arasement de la tranche extérieure des contreforts, qui en forment dès lors les cloisons latérales. Les traces de cette transformation, accompagnées de nombreuses gaucheries, sont demeurées visibles à l'intérieur de l'édifice.

Voici, empruntées au *Paris* d'Aug. Vitu, les principales dimensions de notre cathédrale :

R.F. BIBLIOTH. DE PARIS

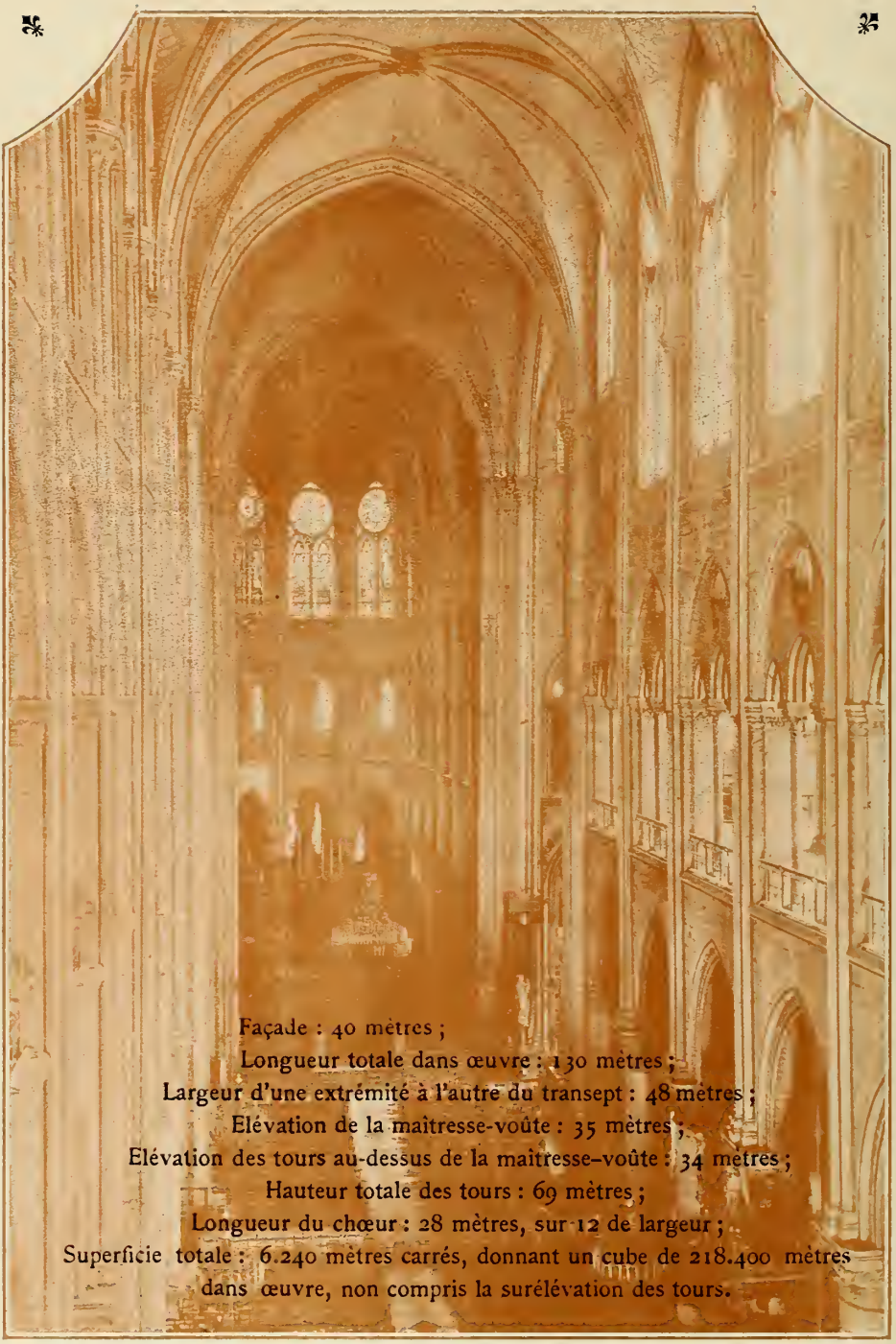

Façade : 40 mètres ;
Longueur totale dans œuvre : 130 mètres ;
Largeur d'une extrémité à l'autre du transept : 48 mètres ;
Elévation de la maîtresse-voûte : 35 mètres ;
Elévation des tours au-dessus de la maîtresse-voûte : 34 mètres ;
Hauteur totale des tours : 69 mètres ;
Longueur du chœur : 28 mètres, sur 12 de largeur ;
Superficie totale : 6.240 mètres carrés, donnant un cube de 218.400 mètres dans œuvre, non compris la surélévation des tours.

« La cathédrale, ajoute le même auteur, contient 5 nefs, 37 chapelles, 3 roses dont le diamètre est pour chacune de 13 mètres et demi ; 113 fenêtres, 75 colonnes ou piliers libres, non compris les colonnes engagées ; une tribune à jour régnant le long des murs de la nef centrale, et dont les baies sont séparées par 108 colonnettes. Cette énumération, qui ne parle ni au cœur ni aux yeux, est cependant nécessaire pour donner à l'esprit quelque idée matérielle de cette construction cyclopéenne. »

Rien n'est plus majestueux ni plus imposant que l'aspect intérieur de Notre-Dame de Paris. Ce n'est plus l'église romane, ce n'est pas encore l'église gothique. C'est plutôt encore la première par la beauté puissante de l'ordonnance générale, par le caractère robuste et lourd des membres de l'architecture, par la sévère grandeur de l'ensemble. Mais déjà apparaît, et d'une manière d'autant plus sensible qu'on s'éloigne davantage du chœur, l'art gothique dans les profils des moulures et des nervures, dans la flore encore timide des chapiteaux. Plus on approche du portail, plus le constructeur et le sculpteur s'enhardissent, et plus les détails de l'œuvre annoncent ces merveilles de grâce et de légèreté, d'équilibre rationnel et de pondération harmonieuse que le moyen âge devait léguer en si grand nombre à notre admiration.

Quand on a pénétré entre les deux sortes de salles carrées que limitent les énormes et surprenantes bases des deux tours, et que l'œil s'est quelque peu habitué à l'ombre intense qui remplit le vaste édifice, l'impression ressentie est toute de saisissement. Le regard plonge à travers toute l'étendue de la nef, jusqu'au fond du sanctuaire, éclairé à peine par un jour mystérieux ; il saisit une à une les grandes lignes qui, des piliers trapus de l'ordonnance inférieure, montent hardiment jusqu'au sommet de la voûte, entre les baies obscures de la tribune et les fenêtres brillantes de l'étage supérieur. Le même coup d'œil embrasse en même temps la vaste étendue des bas-côtés avec leurs nombreux piliers, et aussi les larges ouvertures des chapelles latérales

Les piliers cylindriques, qui séparent les travées de la nef et du chœur, épais et courts, reposent sur des bases carrées, munies aux angles de ces crochets de feuillages qui appartiennent à l'art roman ; les chapiteaux qui les couronnent sont formés de plusieurs rangées de feuillages largement traités et sincèrement étudiés. Sous les collatéraux, une nécessité de construction, heureusement mise à profit, a fait alterner des piliers monostyles avec des groupes composés d'une colonne entourée de douze colonnettes détachées du fût central. Les uns et les autres reçoivent sur leurs chapiteaux la retombée des nervures de la voûte en pierre qui couvre les bas-côtés. L'ordonnance est la même dans la partie qui entoure le chœur.

Quant aux chapelles, au nombre de quatorze le long de la nef, et de douze autour du chœur, elles sont, pour la plupart, de petites dimensions. Cependant celles qui contournent le rond-point occupent chacune une ou deux travées, par suite de la suppression des contreforts qui les séparaient primitivement, et qui ont été rejetés au dehors. Elles ont toutes de larges fenêtres au remplage compliqué. Quelques-unes possèdent des arcatures gracieuses, et aussi des piscines en pierre creusées dans la muraille au XIIe siècle, et surmontées de petits pignons.

Une tribune haute et spacieuse court sur le premier collatéral. Elle s'ouvre sur chaque travée par deux baies au-dessus du chœur, et par trois au-dessus de la grande nef, encadrées dans une archivolte commune et séparées par de minces colonnettes monolithes à bases carrées et couronnées de

chapiteaux à crochets. Comme à l'étage inférieur, ces chapiteaux sont plus anciens dans le chœur que dans la nef, et plus richement ciselés. Plusieurs offrent encore des entrelacs et des mufles d'animaux, caractéristiques les uns et les autres de l'ornementation romane. Un œil-de-bœuf est percé dans le tympan de chaque archivolte au côté sud de l'église seulement.

Enfin la galerie est voûtée en pierre avec nervures, et, de presque tous les points de l'édifice on aperçoit, à travers les diverses ouvertures de la tribune, des perspectives toujours variées et d'un grand effet. On a comme la sensation d'un édifice mystérieux possédant son existence indépendante, d'une église suspendue dont l'étendue semble presque sans limites. Ces tribunes, qui sont encore un souvenir de l'architecture romane, se trouvent surtout dans les monuments de l'Ile-de-France, où cependant il est rare d'en rencontrer qui aient l'importance et le caractère de celles de notre cathédrale.

Chaque travée du triforium est séparée de la suivante par un faisceau de trois minces colonnettes qui s'appuient sur les chapiteaux des piliers inférieurs pour aller s'épanouir en fines nervures à la surface de la voûte haute, où elles forment des arcs doubleaux et des arcs diagonaux de deux en deux travées. Ce système, qui donne à la voûte un aspect nu et dégarni, était employé alors en divers endroits ; il devait être bientôt remplacé par l'emploi de nervures se croisant à chaque travée. Les clefs de la voûte sont ornées de fleurons d'où émergent, dans les angles, des figures d'hommes et des têtes d'animaux. Du côté de la façade, les galeries du trifo-

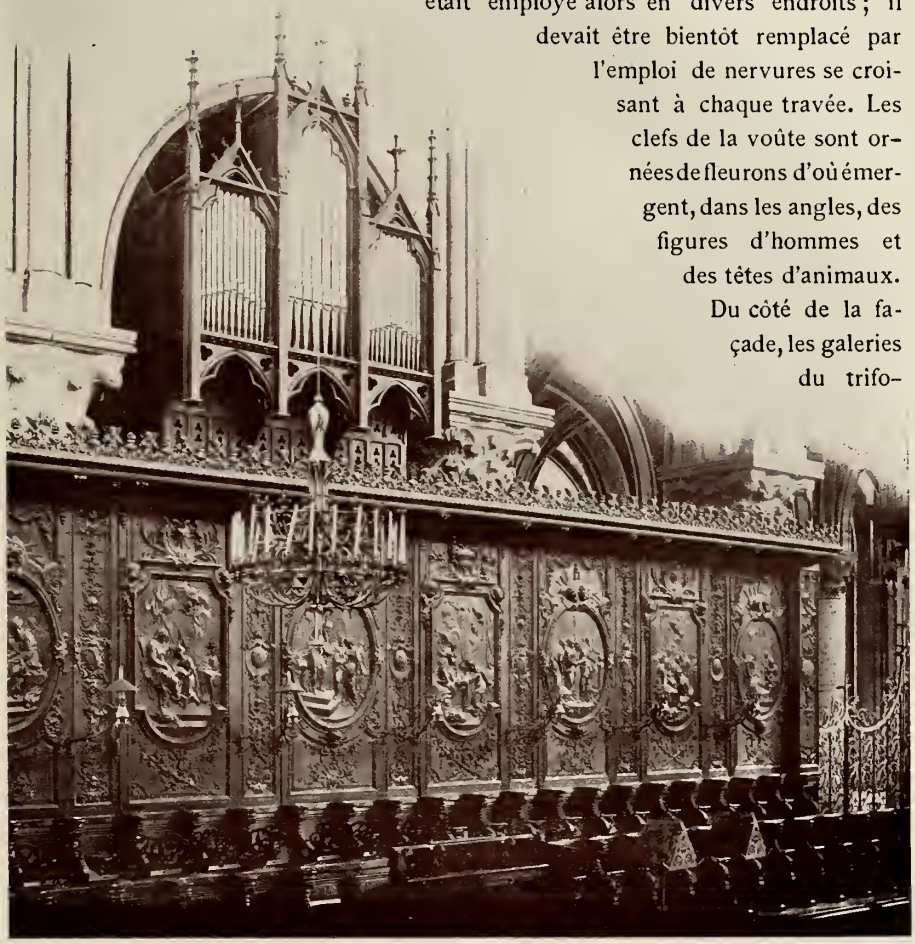

rium aboutissent à deux magnifiques salles pratiquées au second étage des tours; dans un des angles de chacune d'elles s'élève un escalier à jour d'une charmante légèreté.

Au-dessus de la tribune, les faisceaux de colonnettes séparent les fenêtres au remplage très sobre qui éclairent la nef. Remarquez qu'au transept et aux travées de la nef et du chœur qui l'avoisinent, ces fenêtres, de dimensions plus restreintes et sans division aucune, surmontent des roses d'un curieux dessin. C'est un reste ou une copie de la disposition qui existait dans toute l'église avant l'incendie de 1218, alors que la toiture de la tribune s'appuyait au-dessus des rosaces, et que son mur extérieur était percé d'ouvertures qui contribuaient à déverser dans le monument la lumière en abondance.

A la croisée de la nef et du transept, quatre robustes piliers, formés de pilastres du côté de la nef, et de colonnettes en faisceau du côté du chœur, montent d'un seul jet jusqu'à la naissance de la voûte, dont ils reçoivent sur leurs chapiteaux les arcs doubleaux et les

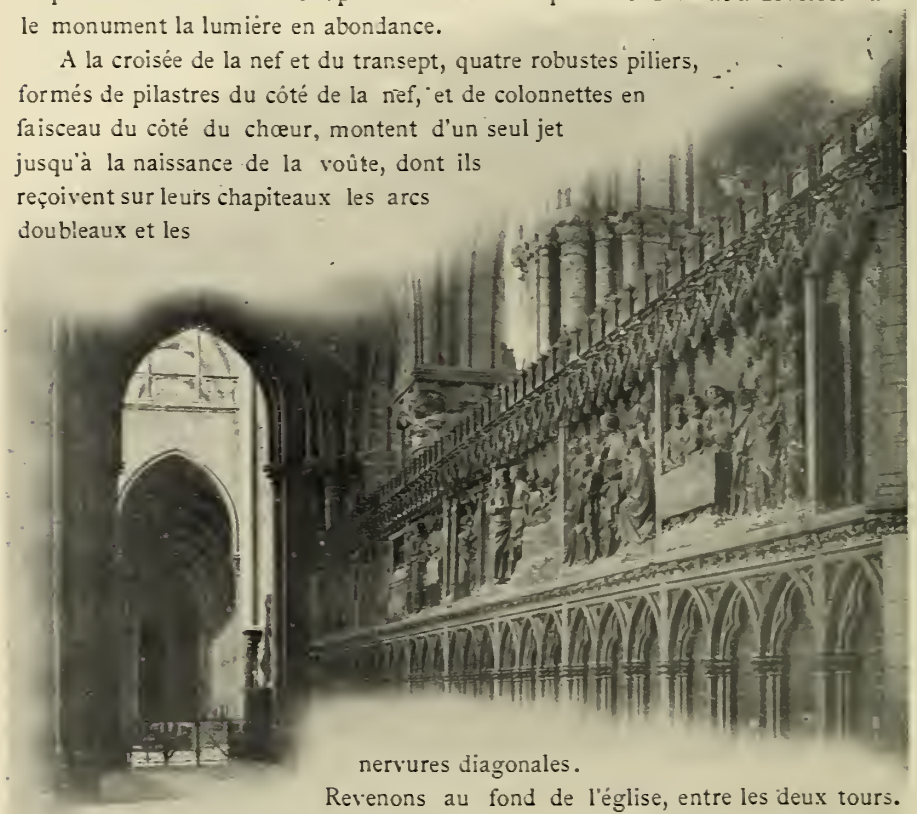

nervures diagonales.

Revenons au fond de l'église, entre les deux tours. Un arc hardiment bandé entre leurs piliers d'angle porte la tribune de l'orgue, au-dessus de laquelle s'ouvre la grande rose. Elle a heureusement conservé la majeure partie de ses verrières primitives, consacrées à la gloire de la Vierge. On voit, dans le compartiment central, Marie couronnée par son Fils. Dans les cercles concentriques, sont représentés douze prophètes qui ont annoncé ses grandeurs ; puis les signes du zodiaque et les travaux correspondant aux mois de l'année ; enfin les Vertus, figurées par des femmes qui combattent au moyen de longues lances la personnification des vices.

Les deux immenses roses du transept, qui ont, comme celle du portail, échappé à la destruction, sont aussi consacrées à la glorification de la Mère de Dieu, entourée de ceux qui ont annoncé ou chanté ses grandeurs.

Les trois roses de Notre-Dame sont d'un éclat incomparable et d'une beauté sans égale. Si, par un rare bonheur, elles ont conservé presque intactes leur splendides verrières, il n'en a pas été de même dans le reste de l'édifice. Il s'est trouvé, au XVIIIe siècle, un peintre verrier, du nom de Pierre Levieil, auteur d'un « Traité de la peinture sur verre », pour détruire systématiquement tous les vitraux de la nef et du chœur, et les remplacer par du verre blanc, avec chiffres et bordures fleurdelisées. Lui-même nous a conservé la description minutieuse de ce qui existait avant lui ; il pensait que la plus grande partie des verrières dataient au plus tard de 1182 et contenaient même des débris de *vitres* antérieures.

Les travaux de restauration accomplis au milieu de notre siècle se sont complétés par la réfection de toutes les fenêtres, et Notre-Dame a retrouvé une nouvelle parure. La lumière n'y pénètre que tamisée et adoucie, colorée de mille nuances et éclairant mystérieusement l'immense vaisseau.

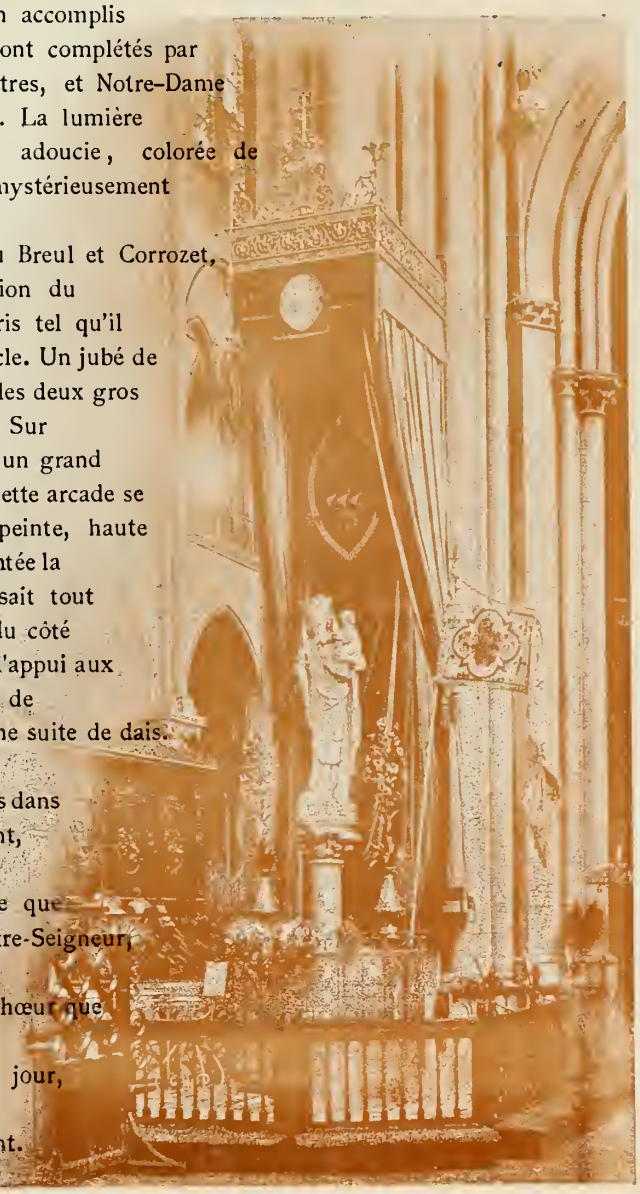

Deux historiens de Paris, du Breul et Corrozet, nous ont conservé la description du chœur de la cathédrale de Paris tel qu'il existait déjà à la fin du XIIIe siècle. Un jubé de pierre en fermait l'entrée, entre les deux gros piliers de la croisée du transept. Sur l'arcade principale se dressait un grand crucifix. A droite et à gauche, cette arcade se reliait à la clôture de pierre peinte, haute de cinq mètres, où était représentée la vie de Jésus-Christ, et qui faisait tout le tour du chœur. La clôture du côté nord et du côté sud servait d'appui aux dossiers des stalles, qui étaient de bois sculpté et couronnées d'une suite de dais. Deux portes latérales percées dans la clôture donnaient accès dans le chœur. Autour du rond-point, la partie supérieure de la clôture était à jour, de sorte que les scènes de la vie de Notre-Seigneur, sculptées en ronde bosse, se voyaient aussi bien dans le chœur que dans le collatéral.
Au-dessous de cette partie à jour, des bas-reliefs représentaient des scènes de l'Ancien Testament.

La plus grande partie de ce

magnifique ensemble a été malheureusement détruite pour être remplacée par une pompeuse décoration qui a disparu à son tour.

De la clôture primitive il ne reste de chaque côté que trois travées, servant encore d'appui aux stalles. La partie du nord, qui date du XIIIe siècle, est bien supérieure comme facture et comme inspiration, à celle du sud, qui est du siècle suivant.

Voici l'indication des sujets qui subsistent :

Au nord :

1° La Visitation. — 2° Les anges annoncent aux bergers la naissance du Sauveur. — 3° La naissance de Jésus-Christ. — 4° L'adoration des Mages. — 5° Hérode fait massacrer les Innocents. — 6° La fuite en Egypte. — 7° La présentation du Sauveur au Temple. — 8° Marie retrouve l'Enfant-Jésus dans le Temple, où il discute avec les docteurs. — 9° Le baptême de Jésus par saint Jean-Baptiste dans les eaux du Jourdain. — 10° Les noces de Cana et le miracle du changement de

l'eau en vin. — 11° L'entrée de Jésus à Jérusalem. — 12° La dernière Cène. — 13° Le Sauveur lave les pieds à saint Pierre. — 14° Jésus en prière au Jardin des Oliviers.

La suite des scènes se continuait sur le jubé, et on y voyait les mystères de la Passion et de la Résurrection. Le jubé a été détruit au temps du cardinal de Noailles.

Les scènes qui se voient aujourd'hui au sud sont les suivantes :

1° L'apparition du Sauveur à Madeleine. — 2° Il apparaît aux trois Marie, qui s'inclinent pour l'adorer. — 3° Plusieurs apôtres sont réunis ; saint Jean les quitte pour courir au sépulcre ; saint Pierre s'agenouille devant le Sauveur. — 4° Jésus

accompagne les disciples d'Emmaüs ; il est à table avec eux. — 5° Il apparaît aux Apôtres assemblés. — 6° Il apparaît à saint Thomas. — 7° La pêche miraculeuse sur le lac de Tibériade. — 8° Nouvelle apparition du Sauveur aux Apôtres. — 9° Jésus donne aux Apôtres leur mission.

Nous savons par une inscription placée au nord du chœur, que les sculptures de la clôture, commencées par Jean Ravy, furent terminées en 1351 par maître Jean Le Bouteiller. Le soubassement qui les porte est orné d'une arcature sous laquelle ont été inscrits les noms des évêques et des archevêques de Paris ensevelis dans le chœur de la cathédrale. C'est là, en effet, que s'ouvrent les caveaux réservés à leur sépulture.

Remarquons en passant un des piliers qui émergent de la clôture du nord, le seul qui, au lieu d'être cylindriques comme les autres, est composé d'un faisceau de colonnettes.

C'est une de ces anomalies dont les constructeurs du moyen-âge étaient coutumiers, et auxquelles il serait oiseux de chercher une explication.

Avant de mentionner les monuments qui contribuent aujourd'hui à la décoration de Notre-Dame, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de parler de ceux qui ont disparu, et dont les historiens nous ont conservé le souvenir.

A l'entrée de la nef se dressait une statue colossale de saint Christophe, sculptée en 1413 par ordre de messire Antoine des Essarts pour remercier le saint de l'avoir sauvé de la vengeance des Bourguignons.

Une Vierge miraculeuse se trouvait devant le jubé, du côté du midi.

Auprès du maître-autel, la statue de Philippe-Auguste était élevée sur une colonne de pierre.

Sur deux autres colonnes, dont l'une existe encore, étaient posées les statues de Simon Matiffas de Buci et de Denis du Moulin, morts évêques de Paris, l'un en 1304, le second en 1447.

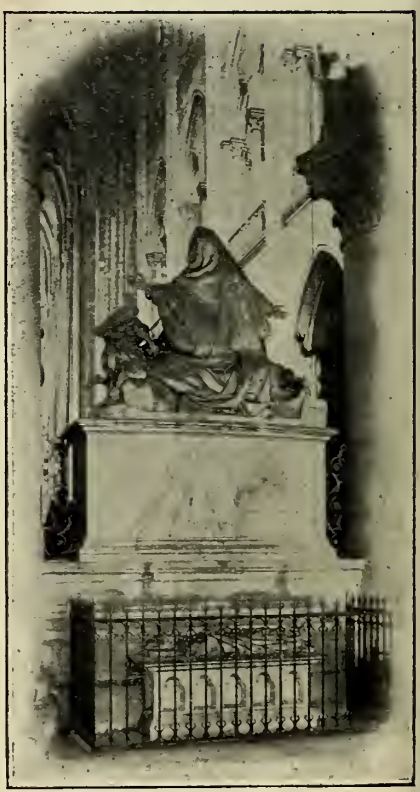

Près du dernier pilier de la nef, au midi, deux colonnes soutenaient une plate-forme sur laquelle s'élevait la statue équestre d'un roi armé de toutes pièces. Parmi les auteurs, les uns ont cru que Philippe le Bel avait voulu que cette statue lui fût élevée en souvenir de la victoire de Mons-en-Puèle ; d'autres affirmèrent qu'elle ne pouvait représenter que Philippe de Valois qui, au dire des chroniqueurs, aurait voulu, après la victoire de Cassel, entrer à Notre-Dame sur le cheval et avec l'armure qu'il avait pendant le combat, pour accomplir le vœu qu'il avait fait alors de les offrir à la Vierge.

Les anciennes stalles dataient du XIVe siècle.

Le maitre-autel, entouré de colonnes portant des tringles sur lesquelles glissaient des courtines, était dominé en arrière par un grand reliquaire contenant la châsse de saint Marcel. Une pyxide suspendue au-dessus de la table renfermait les saintes espèces. Au côté droit du premier, sur un second autel, appelé de la Trinité ou des Ardents, était placée la châsse qui contenait le corps de saint Lucain, martyr.

Le 8 octobre 1792, le reliquaire de saint Marcel, dont la tradition attribuait sans fondement la fabrication à saint Eloi, fut porté à la Monnaie pour y être fondu. Il était en vermeil, remarquable par la délicatesse du travail, et enrichi de pierres précieuses. Déjà, quelques mois auparavant, les archives du chapitre avaient été livrées à la destruction. C'était le prélude du décret qui allait bientôt ordonner la destruction des « gothiques simulachres » de la façade, et qui heureusement ne fut exécuté qu'en partie.

La chapelle absidale, connue sous le nom de « petit chœur », contient la seule des peintures anciennes qui subsiste à Notre-Dame. Elle date du XIVe siècle, et représente la Vierge assise sur un trône et tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus. A ses côtés sont agenouillés saint Denis, l'apôtre de Paris, et l'évêque Matiffas, dont le mausolée était placé au-dessous de cette fresque. M. Maillot l'a restaurée avec bonheur.

La confrérie des orfèvres de Paris, corps très ancien et très considéré, avait contribué pour une large part à l'ornementation de la cathédrale. Dès 1449, ils offraient annuellement au Chapitre un objet destiné au culte. Vers 1629, ils commencèrent à donner à Notre-Dame des tableaux de grande dimension, exécutés par les peintres en renom. Mais en 1708, les tableaux étaient devenus si nombreux et si encombrants, qu'il fallut s'arrêter.

Les magnifiques pièces d'orfèvrerie dont la confrérie avait enrichi la cathédrale ont depuis longtemps disparu. Quant aux tableaux qui couvraient les murailles de la nef et du chœur, la plupart ont trouvé place dans nos musées nationaux.

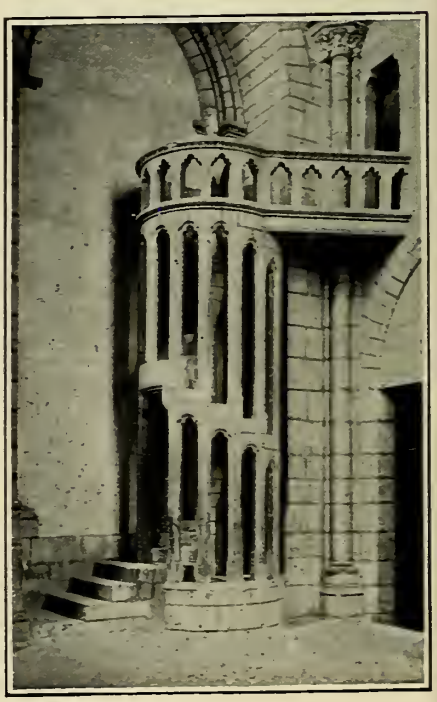

Quand le roi Louis XIII consacra son royaume à la Sainte Vierge, il résolut de perpétuer le souvenir de cet événement : « Nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux

fils descendu de la croix, et où nous serons représenté aux pieds du fils et de la mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre. » Commencée seulement par Louis XIV en 1699, interrompue, reprise ensuite en 1708, cette pompeuse décoration ne fut terminée qu'un an avant la mort de ce dernier roi. Robert de Cotte avait dirigé les travaux. Des monuments alors accumulés il subsiste de notables parties : derrière le maître-autel, le fameux groupe de Nicolas Coustou connu sous le nom de « Vœu de Louis XIII ; » à droite et à gauche, les statues agenouillées de Louis XIV par Antoine Coysevox, et de Louis XIII, le chef-d'œuvre de Guillaume Coustou. Six anges en bronze, dessinés par Chavannes et placés sur des colonnettes de pierre devant les piliers du sanctuaire, portent les instruments de la Passion.

Le Chœur a conservé ses admirables boiseries, exécutées aussi par suite du vœu de Louis XIII. L'architecte chargé de rendre à Notre-Dame son caractère primitif les a conservées en raison de leur haute valeur artistique. Seules, les deux chaires épisco-

pales, qui se trouvaient aux côtés du maître-autel, ont été transférées à l'entrée du chœur et adaptées à leur nouvel emplacement. Elles sont formées d'une tribune richement sculptée, au-dessus de laquelle des consoles supportent un baldaquin enrichi de groupes charmants de petits anges qui jouent avec des attributs religieux. Les dossiers sont décorés de bas-reliefs représentant : à gauche, le martyre de saint Denis ; à droite la guérison de Childebert Ier par saint Germain, évêque de Paris.

Au-dessus des deux rangées de stalles sculptées, des trumeaux délicatement ornementés, dont plusieurs portent le chiffre de Louis XIV, séparent de chaque côté huit panneaux sur lesquels, dans des cartels alternativement oblongs et ovales, sont sculptées des scènes qui se rapportent pour la plupart à la Vierge :

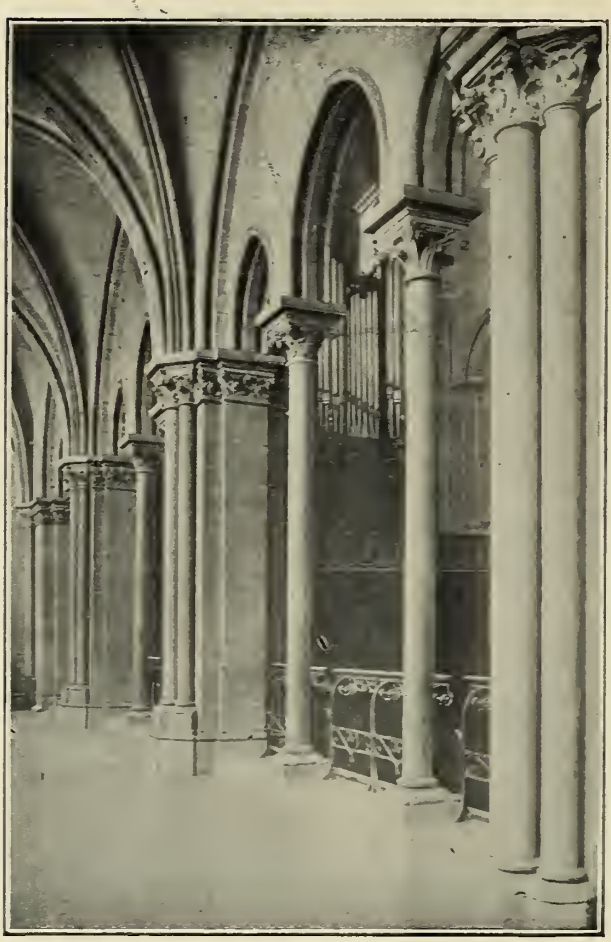

A droite : 1° Naissance de la Vierge ; — 2° La Présentation de Marie ; — 3° Son éducation par sainte Anne ; — 4° Mariage de la Vierge ; — 5° L'Annonciation ; — 6° La Visitation ; — 7° L'adoration des bergers ; — 8° L'adoration des Mages.

A gauche : 1° Marie au pied de la croix ; — 2° La descente de croix ; — 3° La Pentecôte ; — 4° L'Assomption ; — 5° La Religion ; — 6° La Prudence ; — 7° La Vigilance ; — 8° La Douceur.

Ce magnifique ensemble de sculptures est l'œuvre de plusieurs artistes, et surtout de Jean du Goulon, sculpteur du roi, qui en composa les dessins.

Une des chapelles latérales de la nef, du côté sud, a conservé des boiseries du XVIe siècle sur lesquelles sont représentés les douze Apôtres, sainte Geneviève et saint Germain, évêque de Paris.

Le grand orgue, placé au-dessus de l'entrée principale de l'église, est moins

Nous donnons ici une vue de la *forêt*. La lettre A désigne l'extrémité inférieure du poinçon qui traverse la flèche de part en part sans être fixée à la charpente par sa partie inférieure.

remarquable par son buffet que par sa composition, refaite en entier par Cavaillé-Coll, et pourvue de tous les perfectionnements de la facture moderne.

Le sol de notre cathédrale était autrefois pavé complètement de pierres tombales ; on y lisait, autour de leurs effigies, les noms des plus illustres personnages de notre histoire. Déjà, sous Louis XIV, les dalles sculptées du chœur furent à grands frais enlevées et remplacées par un riche carrelage multicolore. La Révolution détruisit le reste.

Des anciennes effigies il ne reste que celles de l'évêque Matiffas de Buci et du chanoine Etienne Yver, conseiller au Parlement. La première, retrouvée dans une cave de la sacristie, a été replacée derrière le chœur ; l'autre se voit sous la tour du nord, à l'entrée du collatéral.

Dans les chapelles qui entourent le chœur existent un certain nombre de monuments plus modernes : le tombeau du comte d'Harcourt, œuvre prétentieuse et bizarre de Pigalle ; le mausolée du maréchal de Guébriant, dessiné par Viollet-le-Duc ; les images et statues de plusieurs archevêques de Paris : Christophe de Beaumont, Leclerc de Juigné, le cardinal de Belloy mort presque centenaire, Mgr de Quélen, Mgr Affre, Mgr Sibour, le cardinal Morlot, Mgr Darboy, sculpté par Bonnassieux. On y admire aussi une remarquable et gracieuse statue de la Vierge avec l'Enfant-Jésus, provenant du couvent des Carmes déchaussés, et exécutée à Rome par Antonio Raggi sur un modèle du Bernin.

Devant les deux piliers qui séparent le transept du chœur, deux colonnes portent la statue de saint Denis par Nicolas Coustou, et celle de la Vierge. Cette dernière, provenant de l'ancienne église Saint-Aignan, figurait au trumeau de la porte Sainte-Anne avant les travaux de restauration de la cathédrale. Honorée aujourd'hui sous le nom de *Notre-Dame de Paris,* elle est le but d'un pèlerinage suivi, et les nombreux cierges qui brûlent à ses côtés attestent la dévotion dont elle est l'objet de la part des fidèles.

Enfin, le crayon de Viollet-le-Duc a dessiné, non seulement les peintures murales assez discutables des chapelles, mais aussi la plupart des objets mobiliers qui se voient à Notre-Dame : la chaire, l'orgue, le lutrin et les grilles du chœur ; les fonts baptismaux ; les lustres de la nef, et la grande et belle couronne de lumière suspendue à la croisée du transept. Le même architecte avait terminé la construction et l'ornementation de la Sacristie où est conservé le trésor que nous allons maintenant visiter. C'est dans la cour de cet édifice que se dresse, surmontée d'une croix, la charmante piscine que nous avons donnée trois pages plus haut.

La monographie de Notre-Dame sera complète en trois fascicules :

1° L'Extérieur

2° L'Intérieur

3° Le Trésor

Sous Presse :

Fasc. IV — SAINT-ETIENNE-DU-MONT

V — LA SAINTE-CHAPELLE

En Préparation :

NOTRE-DAME-DAUTEUIL

SAINT-SULPICE

RA
5550
.A1
B6
vol.3

Les Églises paroissiales de Paris

MONOGRAPHIES ILLUSTRÉES

NOTRE-DAME

III. - Le Trésor

Texte par M. l'Abbé A. BOUILLET

Photographie & Gravure de Ch. G. PETIT

Prix : 1 franc

A PARIS

ANCIENNE MAISON GAUME ET Cie, EDITEURS

X. RONDELET & Cie, Successeurs

3, RUE DE L'ABBAYE, 3

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Les Églises paroissiales de Paris

NOTRE-DAME

III

Le Trésor

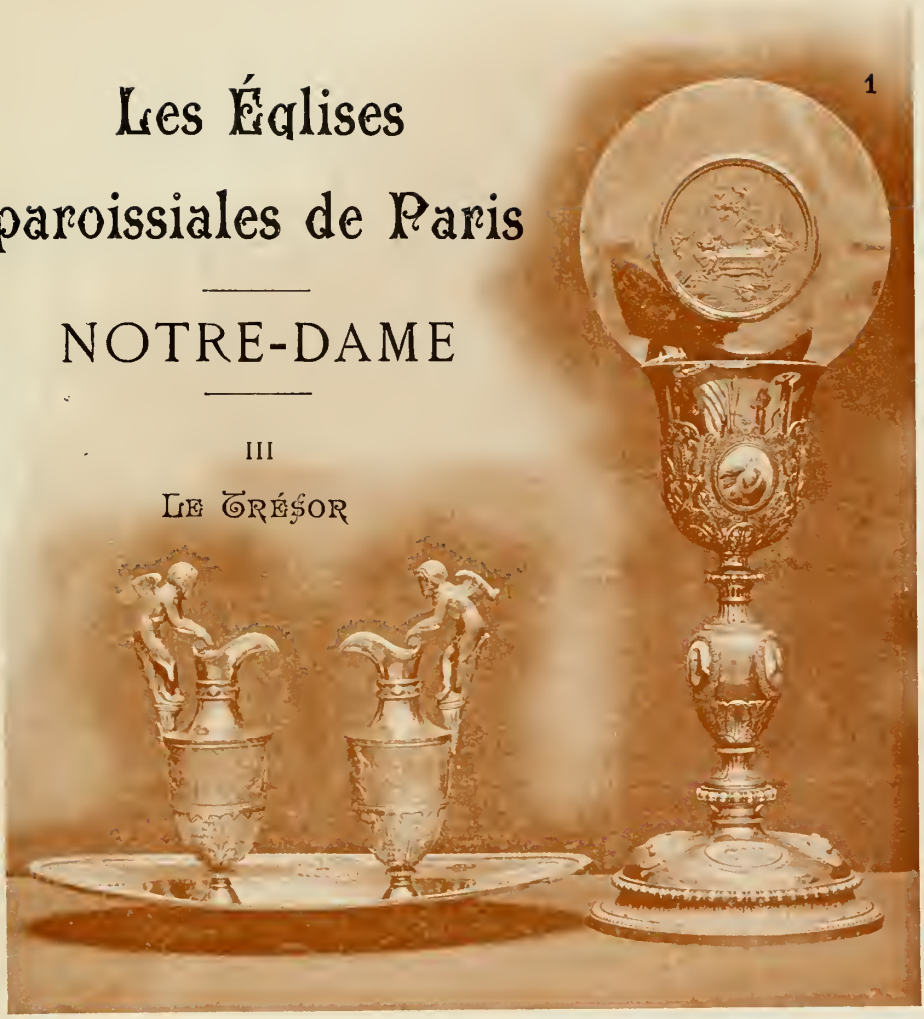

1

La cathédrale de Paris, que nous voyons aujourd'hui complètement séparée des constructions environnantes, et même par une étrange exagération, mise à l'alignement des maisons modernes, était autrefois enserrée par des édifices de toute sorte. On aimait alors à vivre sous l'ombre des vieilles églises gothiques, et les humbles maisons qui les entouraient les faisaient paraître encore plus majestueuses et plus grandioses.

L'immense parvis qui s'étend devant Notre-Dame s'est créé sur l'emplacement des deux églises Saint-Christophe et Sainte-Geneviève-des-Ardents, de l'Hôtel-Dieu fondé par saint Landry, huitième évêque de Paris, doté et agrandi par tous nos rois, et aussi de plusieurs maisons et de l'ancien parvis. Sur ce dernier, de dimensions fort restreintes, on voyait une fontaine, une statue mutilée, dont l'attribution a fort exercé la sagacité des chercheurs, des fourches patibulaires, et l'entrée des écoles épiscopales.

Le « Cloître » s'étendait au Nord et à l'est de la cathédrale, entre l'église, la rivière et la ligne formée aujourd'hui par les rues d'Arcole et de la Colombe. Il renfermait dix rues, quatre églises — Saint-Jean-le-Rond et Saint-Denis du Pas, qui servirent successivement de baptistère à la cathédrale, Sainte-Marine, Saint-Pierre

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

2

3

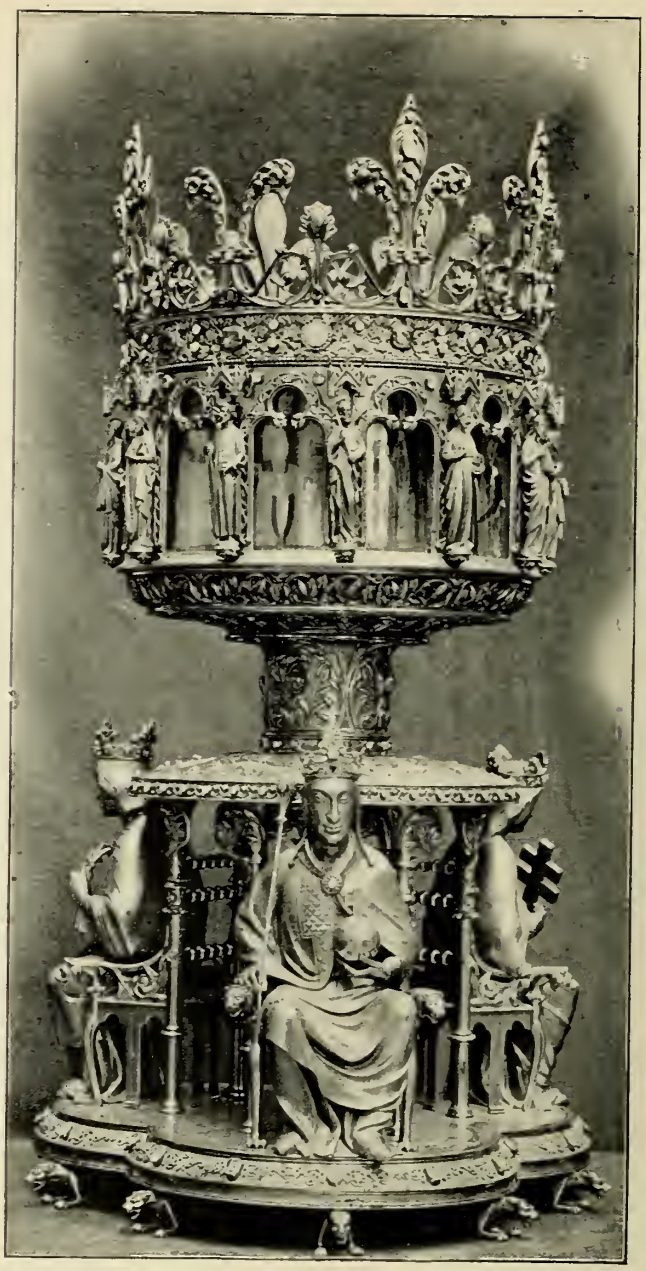

aux-Bœufs qui a fourni une façade à Saint-Séverin, et Saint-Aignan, la seule qui ait survécu, — les écoles épiscopales, des habitations, des jardins. « C'était, dit Lavallée dans son « Histoire de Paris », le domaine du Chapitre de Notre-Dame, qui, sous Charlemagne, était déjà célèbre par ses écoles, et qui a donné à l'Église six papes, vingt-neuf cardinaux et une multitude d'évêques. » A l'est, au

delà des bâtiments claustraux, s'abaissait vers la Seine le « Terrain », appelé aussi la « motte aux Papelards », dont un square et les bâtiments de la Morgue indiquent aujourd'hui la place.

Au sud s'élevait le Palais épiscopal. Maurice de Sully, qui l'avait reconstruit sur l'emplacement d'un palais plus ancien, en avait fait un des plus beaux

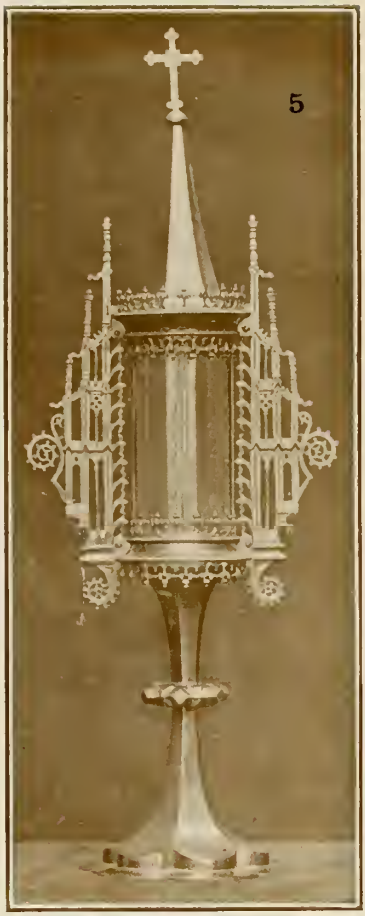
5

6

7

avec le reste. Il ne subsiste aucun vestige apparent du palais des évêques et des archevêques de Paris; la place en est occupée par le presby-

de son temps. Relié au chœur de la cathédrale, il comprenait en particulier une grande salle et une chapelle à deux étages. D'autres évêques, entre autres Pierre d'Orgemont au XVe siècle, Etienne et François de Poncher au XVIe, le cardinal de Noailles au XVIIe, agrandirent successivement leur demeure ou la modifièrent par de nouvelles constructions. Avec le cloître, le Palais épiscopal formait une sorte de château fort, dominé par un donjon, ceint de murailles crénelées et accessible seulement par trois portes fortifiées. Le cardinal de Retz s'y retrancha pendant les troubles de la Fronde; l'Assemblée Constituante s'y réunit en 1789; la Convention nationale en fit une annexe de l'Hôtel-Dieu; enfin, le 14 février 1831, un des jours les plus honteux de l'histoire de Paris, le palais fut mis à sac, puis démoli de fond en comble. La chapelle du XIIe siècle, qui existait encore, disparut

8

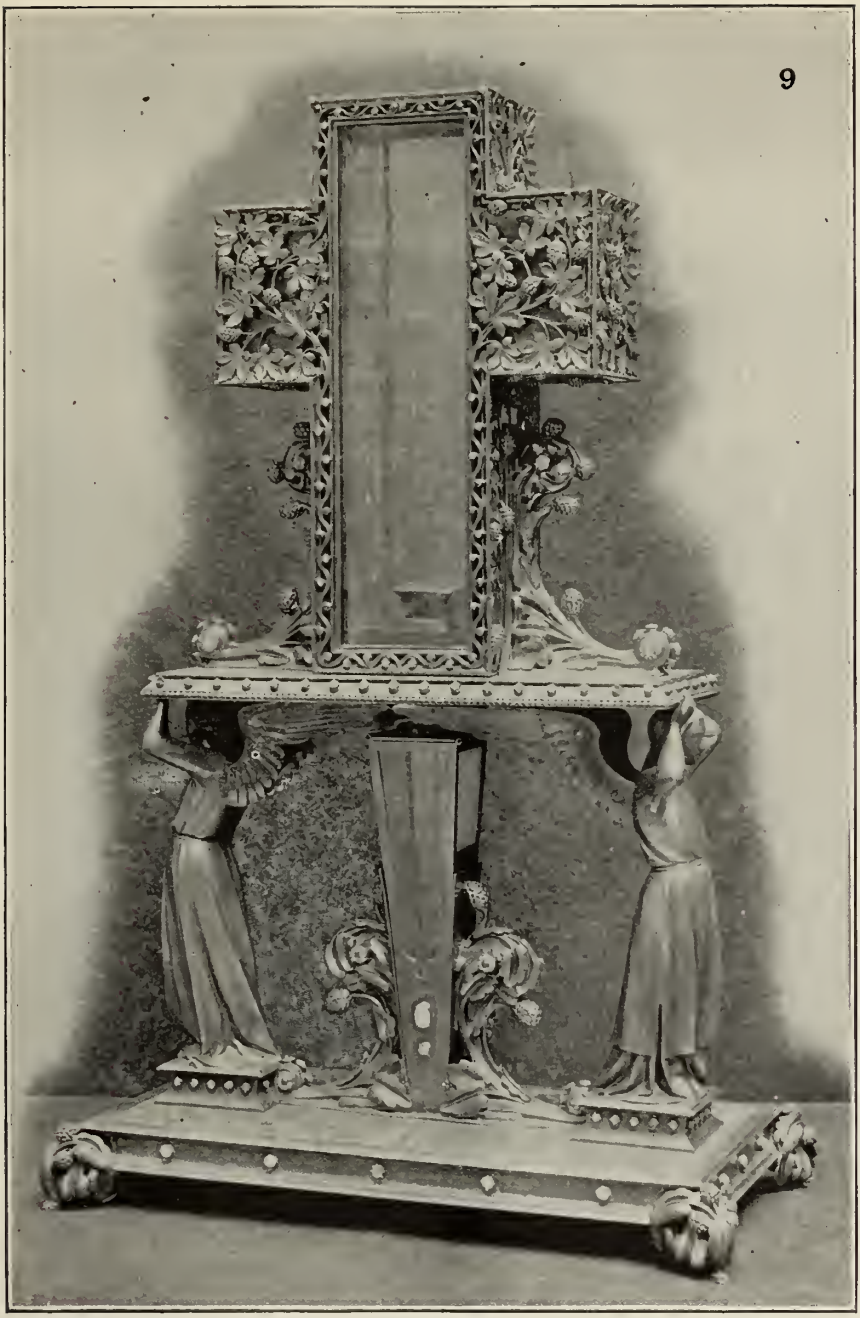

tère et son jardin, auquel fait suite la sacristie.

Cette dernière, destinée à remplacer celle dont les parties les plus anciennes dataient du temps de Maurice de Sully, mais qui était devenue insuffisante, fut commencée en 1845 sur les dessins de Lassus et de Viollet-le-Duc, et terminée en 1850. Le charmant édifice, une merveille de goût et d'exécution, communique avec la ca-

servé à l'archevêque de Paris. On visite aussi une grande salle où se conserve le Trésor; elle est éclairée par trois verrières sur lesquelles Maréchal, de Metz, a représenté les principaux évêques et archevêques de Paris, depuis saint Denis jusqu'à Mgr Affre. Des meubles en chêne et des armoires en fer dessinés par Viollet-le-Duc dans le style de l'édifice, contiennent les ornements et les pièces d'orfèvrerie.

thédrale par deux galeries qui forment deux des trois côtés d'un délicieux petit cloître, au milieu duquel se dresse une piscine que nous avons signalée. Les verrières qui remplissent les ouvertures des dix-huit travées du cloître représentent les scènes de la vie de sainte Geneviève, patronne de Paris; elles ont été exécutées par Steinheil, sur les cartons de Gérente.

A gauche est la sacristie des messes; à droite, celle du Chapitre. On visite dans cette dernière la salle capitulaire, entourée de stalles des chanoines, que domine le trône ré-

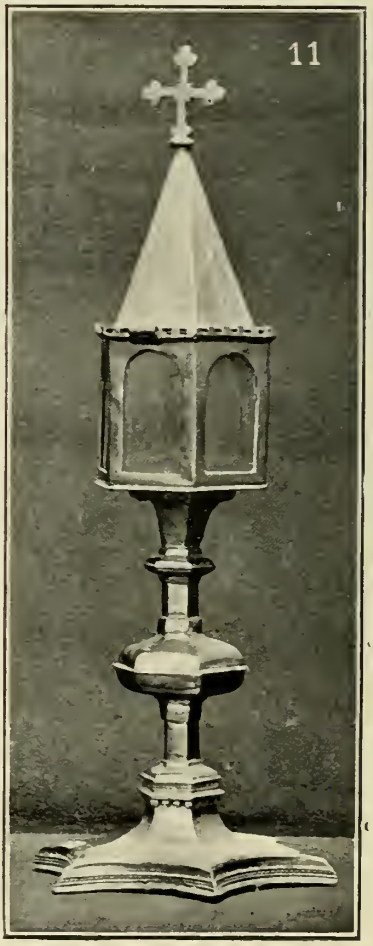

Le Trésor de Notre-Dame de Paris était, avant la Révolution, célèbre par sa richesse et sa magnificence. Pendant de longs siècles, les rois, les évêques, les seigneurs et les simples particuliers l'avaient enrichi de leurs libéralités. Le plus grand nombre des pièces n'étaient pas antérieures au XVIe siècle, plusieurs cependant étaient beaucoup plus anciennes. Toutes furent pillées en 1792, puis transportées à l'Hôtel de Ville, et de là à la Monnaie, où un

12

13

certain nombre furent mises à la fonte. Quelques-unes échappèrent à la destruction, et rentrèrent au Trésor après la tourmente révolutionnaire.

Menacé de nouveau en 1831 et en 1871, le Trésor de Notre-Dame, tel qu'il est aujourd'hui, n'est plus guère que l'ombre de lui-même. Il renferme cependant des objets intéressants parce qu'ils attestent que les traditions de foi généreuse qui animaient la vieille France se sont perpétuées dans la France nouvelle. Les souverains qui se sont succédé depuis la Révolution, aussi bien que

les héritiers des grands noms de notre histoire ont tenu à imiter la générosité de leurs devanciers, et nos plus éminents artistes leur ont prêté leur concours pour contribuer à la reconstitution du trésor autrefois si justement célèbre. Aux noms de Charles X,

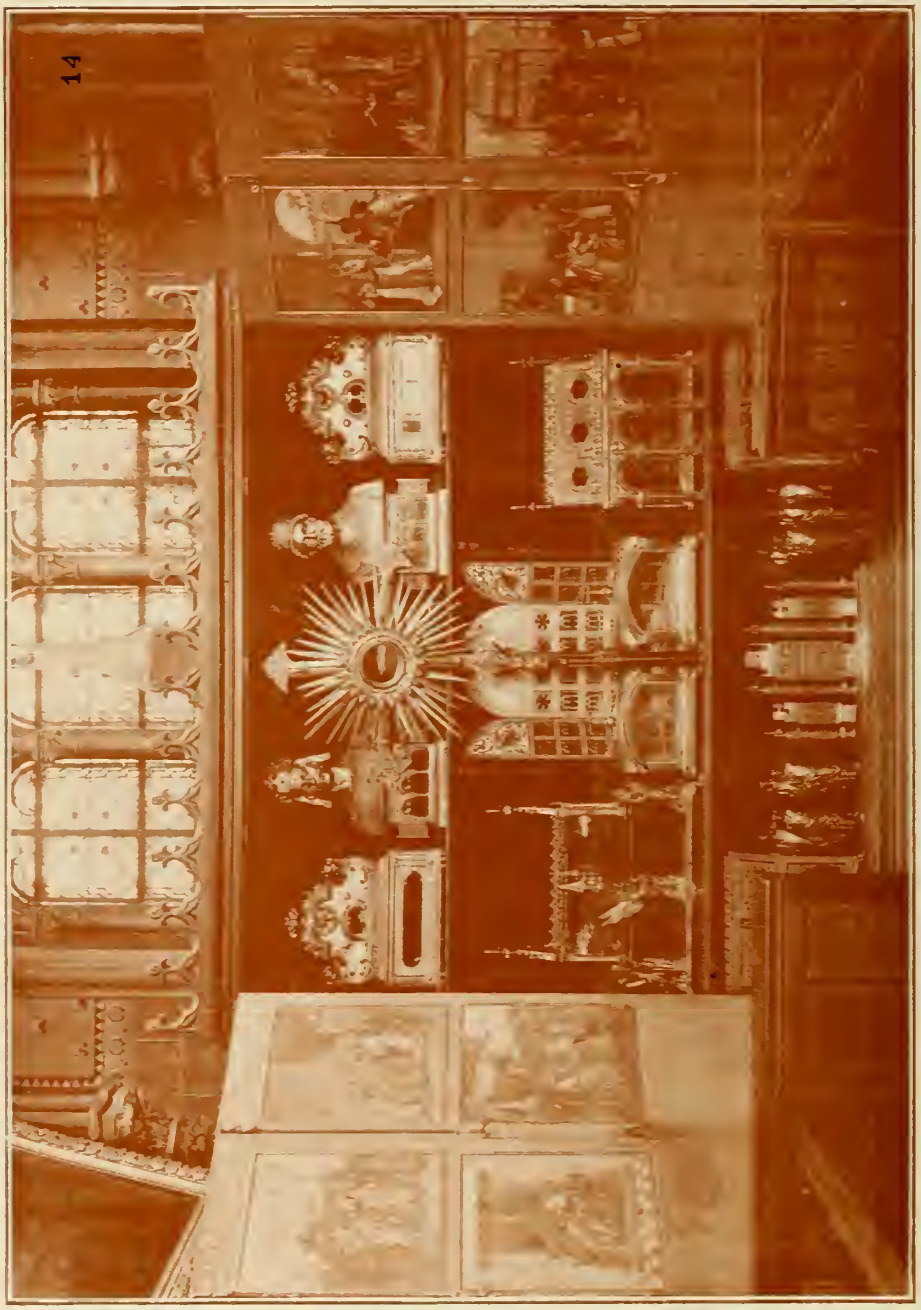

de Louis XVIII, de Napoléon III et des archevêques de Paris, il serait injuste de ne pas associer ceux des Viollet-le-Duc, des Lassus, des Poussielgue, des Geoffroy de Chaume...., sans oublier la marquise de Neuchaises qui donna généreusement

au Trésor une riche collection de reliquaires recueillis pour la plupart en Italie.

Il serait trop long d'énumérer les nombreuses reliques que possède le Trésor de Notre-Dame. Signalons néanmoins les plus importantes et les plus vénérables d'entre elles, à savoir les reliques insignes de la passion du Sauveur: celles de la vraie Croix, de la Couronne d'épines, et du saint Clou.

Les reliques de la vraie Croix conservées à Notre-Dame ont des origines diverses: en 1109, Anseau, ancien clerc de l'église de Paris, devenu chantre du Saint-Sépulcre à Jérusalem, en donna une parcelle à Galon, évêque de Paris; en 1239, le roi Saint Louis acquit de Baudouin, empereur de Constantinople, un reliquaire et trois fragments notables de la vraie Croix, qu'il déposa à la Sainte-Chapelle; enfin, en 1685, la princesse palatine Anne de Gonzague de Clèves en légua une parcelle à l'abbaye de Saint-Germain des Prés.

La « croix d'Anseau », divisée lors du pillage de 1792, a formé alors quatre croix différentes, dont trois seulement sont rentrées au Trésor.

Des trois morceaux du bois de la vraie Croix acquis par saint Louis, un seul

16

travail vers l'an 1160.

La sainte Couronne se compose d'un anneau de joncs réunis en faisceau et attachés au moyen de joncs semblables. A ce cercle étaient attachées des branches de *zizyphus spina Christi*, disposées de manière à former une sorte de bonnet hérissé d'épines longues et très acérées.

Cette relique est sans conteste celle que saint Louis déposa à la Sainte-Chapelle. Dépouillée des joyaux qui l'ornaient, elle passa à la Bibliothèque Nationale le temps de la Révolution ; le gouvernement la rendit en 1804 au cardinal de Belloy, alors archevêque de Paris.

Enfin le Clou exposé dans le même reliquaire que la Couronne (nos 4 et 4 bis) provient de l'abbaye de Saint-Denis, qui l'avait reçu de Charles le Chauve. Ce roi l'avait tiré du trésor d'Aix-la-Chapelle où l'avait déposé Charlemagne ; ce dernier l'avait reçu du patriarche de Jérusalem. Sa longueur est de 0 c.; la tete manque ; il est fortement oxydé.

Voici, sous le numéro correspondant à chacune d'elles, la description des pièces du Trésor dont nous offrons la reproduction.

subsiste, le plus considérable apparemment. Cette relique insigne — elle n'a pas moins de 22 centimètres de longueur, — est celle qu'on expose à la vénération des fidèles dans le reliquaire que nous représentons sous le n° 9.

La croix dite « palatine » a la forme d'une croix grecque à deux traverses; elle est enchâssée dans une lame d'or sur laquelle se lit une inscription grecque qui fait connaître qu'elle appartint à l'empereur Manuel Comnène, ce qui en fait remonter le

17

1. — Chapelle offerte en 1823 au Chapitre de Sainte-Geneviève par le comte d'Artois, depuis Charles X. Cette chapelle, transportée au Garde-Meuble lors de la désaffectation du Panthéon, fut, à la demande de M. le chanoine Pousset, archiprêtre actuel de Notre-Dame, donnée au Trésor de la cathédrale.

18

2. — Monstrance dans le style de la Renaissance.

3. — Reliquaire de la vraie croix, exécuté par Bachelet à la demande de M. de Place, archiprêtre, pour le Chapitre.

4 et 4 *bis*. — Reliquaire de la sainte Couronne d'épines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce reliquaire, orné de pierreries, a été exécuté par

19

20

21

Poussielgue sur les dessins de Viollet-le-Duc. Sur le pied sont assis, dans des fauteuils, saint Louis, sainte Hélène et Baudouin, comte de Flandre. Toute cette partie du monument est en bronze doré. A la partie supérieure, entre les ouvertures trilobées à travers lesquelles on aperçoit la relique (voir le n° 16), sont placées les statuettes des douze Apôtres. Une couronne de fleurs de lis couvertes de pierres précieuses domine le tout. Toute la partie supérieure est en vermeil. Les statuettes ont été exécutées par Geoffroy de Chaume; la sculpture d'ornement par Villeminot.

5. — Monstrance exécutée par Bachelet, dans le style du XVe siècle.

6. — Croix qui passe pour avoir appartenu à saint Vincent de Paul.

22

7. — Monstrance dans le style du XVIe siècle.

8. — Vase moderne, en forme d'aigle, orné d'un écusson émaillé sur lequel est représentée une croix entourée de rinceaux. On met dans ce vase le baume dont on se sert le Jeudi Saint à la cérémonie de la consécration des saintes huiles.

9. — Reliquaire en vermeil orné de pierreries, dans lequel on expose les reliques insignes de la vraie Croix et du Clou de la Passion. Composition de Viollet-le-Duc, exécutée par Poussielgue. Les deux statuettes ont été modelées par G. de Chaume.

10. — Ostensoir offert au trésor de Notre-Dame par le roi Louis XVIII à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. La custode est entourée d'une couronne de rubis ; les rayons sont couverts de strass.

11. — Monstrance dans le style du XVe siècle.

12. — Reliquaire contenant des reliques de sainte Clotilde.

13. — Ostensoir en vermeil exécuté par Poussielgue d'après les dessins de Viollet-le-Duc.

14. — Grande armoire de la salle capitulaire. Elle est en chêne, avec couronnement sculpté et ferrures dorées. Sur les parements intérieurs des deux vantaux se voient huit panneaux peints par Perrodin, et représentant des scènes de la vie de saint Louis : — 1° Education de saint Louis par la reine Blanche de Castille;

— 2° Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes; — 3° Saint Louis lavant les pieds des pauvres, le Jeudi Saint; — 4° Saint Louis apportant processionnellement la couronne d'épines; — 5° Saint Louis et ses frères prennent la croix à Notre-Dame de Paris; — 6° Saint Louis, captif en Palestine, refuse la couronne de Bagdad; — 7° Saint Louis, sur le point de mourir, reçoit le saint Viatique; — 8° Funerailles de saint Louis.

25

26

On voit, à l'intérieur de l'armoire: Au milieu: un grand ostensoir de 2 m.20 de hauteur, en cuivre doré, exécuté par Poussielgue d'après les dessins de Viollet-le-Duc. La base représente une forteresse flanquée de huit tours, dont chacune supporte une statue d'ange.

Derrière l'ostensoir: un reliquaire en forme de triptyque, dit « de Saint Louis, » fac-simile moderne.

A gauche, un reliquaire consistant en un tube de cristal porté par quatre anges, et escorté par deux autres anges qui portent des lanternes. Exécuté par Poussielgue, qui s'est inspiré d'un reliquaire conservé au musée de Cluny.

A droite, une châsse de Poussielgue dessinée par Viollet-le-Duc.

Sur la tablette supérieure, entre deux châsses en bois doré du XVIe et du XVIIe siècles, deux bustes reliquaires de saint Denis et de saint Louis, en argent repoussé, de travail moderne.

15. — Calice, ciboire, burettes et plateau, sonnette, navette à encens exécutés sur les ordres de l'Empereur Napoléon III, d'après les dessins du R. P. Martin, par Poussielgue, et offerts au Chapitre de Notre-Dame.

Ostensoir exécuté pour le Chapitre de Sainte-Geneviève par Poussielgue, d'après les dessins de Constant Dufeu, architecte. Déposé d'abord au Garde-Meuble, il a été ensuite donné au Chapitre sur la demande de l'archiprêtre.

16. — Tube en cristal de roche dans lequel est enfermée, depuis le 20 mars 1896, la sainte Couronne d'épines, et qui se place dans le reliquaire

27

28

figuré plus haut (n°s 4 et 4 *bis*). Les deux tiers de ce tube sont couverts d'une branche ramifiée de *zizyphus spina Christi* — l'arbuste qui a servi au couronnement d'épines — en or ciselé. Les fleurs sont toutes en brillants.

La face principale est ornée de trois écussons émaillés représentant : saint Denis, sainte Geneviève, et les armes du Chapitre métropolitain. Au revers, trois autres émaux portent : la figure du Christ, les armes de la

ville de Paris et le sceau de saint Louis. Tous ces émaux sont entourés de pierres fines. D'autres pierres précieuses sont semées à profusion sur le reliquaire. Toutes ont été offertes par les dames de Paris.

Le tube en cristal a été façonné par M. Berquin-Varangoz, lapidaire ; tout le travail d'orfèvrerie et de ciselure a été exécuté par MM. Poussielgue-Rusand, d'après les dessins de M. Astruc, architecte. Cette œuvre a été entreprise, sur le désir de S. E. le Cardinal Richard, archevêque de Paris, sous la direction de M. le chanoine Pousset, archiprêtre de Notre-Dame.

29

17. — Calice et patène donnés au Chapitre par Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

18. — Reliquaire composé de pièces des XVe et XVIe siècles.

19. — Calice en vermeil, du XVIe siècle.

30

20. — Calice en vermeil, orné de pierreries, dessiné par Victor Gay, architecte, et exécuté par Poussielgue.

21. — Aiguière et son bassin, faisant partie de la chapelle du cardinal Morlot, archevêque de Paris. — Ciboire de style Louis XIII.

22. — Reliquaire contenant des reliques de saint Sébastien.

23 et 24. — Coffret en argent, dans le style du XIIe siècle, dit « de saint Thomas Becket ».

25. — Monstrance de style roman.

26. — Amphore de style Henri II. Les anses sont d'addition postérieure.

27. — Calice dans le style du XVIe siècle.

28. — Calice et patène en argent repoussé et doré, style Louis XIII.

29. — Crosse en argent émaillée, faite par Poussielgue, d'après les dessins de Viollet-le-Duc.

30. — Crosse offerte au cardinal Guibert, archevêque de Paris, par le pape Pie IX.

Harold B. Lee Library

3 1197 20156 5766
Utah Bookbinding Co. SLC, UT 7/25/07 91

7/07